

GIBERT Margaux

TOI ET MOI,  
AVEC OU SANS TOIT

*« Comment accompagner les personnes  
en situation de rue propriétaires d'animaux ? »*

DC 1

Mémoire présenté pour l'obtention du D.E.E.S.

Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé

Session de juin 2021



**TOI ET MOI,  
AVEC OU SANS TOIT**

*Comment accompagner les personnes en  
situation de rue propriétaires d'animaux ?*

## **Remerciements**

Je remercie vivement Nathalie Achin, ma directrice de mémoire, de m'avoir accompagnée tout au long de l'élaboration de mon mémoire professionnel.

J'exprime ma profonde reconnaissance à Boris Albrecht pour le temps accordé et pour le partage de ses connaissances qui m'ont permis de nourrir ma réflexion.

J'adresse toute ma gratitude à Théo Noguer pour le partage de son expérience et de ses écrits dont notamment sa Thèse. Notre long échange m'a beaucoup apporté pour l'élaboration de ma recherche et pour ma pratique professionnelle.

J'exprime mes plus sincères remerciements à Christophe Blanchard pour sa disponibilité. Ses précieux conseils associés à ses travaux ont alimenté chaque page de mon mémoire professionnel.

Je remercie infiniment Manon, Yann et Pierre pour leur disponibilité et pour le temps qu'ils m'ont consacré. Le partage de leurs expériences et de leur pratique professionnelle a été très précieux pour moi.

Car avant tout ce mémoire est dédié à tous ces binômes de la rue, en espérant qu'il permettra de repenser leurs accompagnements, je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance à Kal, Léa, Aurore, Ludivine, Louis et Sylvain pour leur confiance. Leurs témoignages ont nourri ma réflexion ainsi que ma pratique professionnelle.

Enfin, je remercie la direction et l'équipe éducative du CHRS Herriot qui m'ont soutenue toute l'année dans la réalisation de mon mémoire professionnel.

Et plus généralement, je souhaite exprimer ma reconnaissance à tous les professionnels et personnes accompagnées que j'ai rencontrés lors de mes différentes expériences ainsi qu'aux formateurs de l'IRTESS. Ils ont chacun, à leur manière, sans nul doute, contribué à la construction de ma réflexion.

**« Toi et moi,  
Dans tout ça,  
On apparaît pas,  
On se contente d'être là,  
On s'aime et puis voilà on s'aime. »**

Extrait de la chanson « *Toi et moi* » de Tryo

# SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
PREMIÈRE PARTIE : Contexte du mémoire.....	3
I. Le CHRS Herriot : un CHRS spécialisé pour les jeunes.....	3
1) <i>Contexte d'intervention</i> .....	3
2) <i>L'accompagnement</i> .....	3
3) <i>La place de l'animal</i> .....	4
II. Méthodologie de recherche.....	4
1) <i>Instruction au sosie</i> .....	4
2) <i>Les entretiens professionnels réalisés</i> .....	5
3) <i>Rencontre avec les propriétaires d'animaux</i> .....	7
III. Les personnes en situation de rue .....	8
1) <i>Personnes SDF ou sans-abri ?</i> .....	8
2) <i>L'exclusion sociale</i> .....	8
3) <i>L'accompagnement</i> .....	9
DEUXIÈME PARTIE : Le binôme Homme-Animal.....	11
I. Son animal : son enfant, son frère, son confident.....	11
1) <i>La rencontre</i> .....	11
2) <i>L'éducation en rue</i> .....	12
3) <i>Un amour inconditionnel</i> .....	15
II. La vie en rue ensemble.....	16
1) <i>Une protection mutuelle</i> .....	16
2) <i>Ensemble avec ou contre tous ?</i> .....	18
3) <i>L'animal avant le maître</i> .....	20
III. Vers la sortie de rue.....	22
1) <i>Pour son animal</i> .....	22
2) <i>« Si tu as le chien ton champ des possibles est réduit au moins de moitié. »</i> .....	23
3) <i>Un abandon contre un hébergement</i> .....	24
TROISIÈME PARTIE : L'accompagnement du binôme en CHRS.....	26
I. La rencontre avec le binôme.....	26

1) <i>Un question de sensibilité ?</i> .....	26
2) <i>Créer du lien avec l'animal</i> .....	27
3) <i>...Pour créer du lien avec la personne : l'animal médiateur</i> .....	29
<b>II. L'animal médiateur dans l'accompagnement du binôme</b> .....	<b>30</b>
1) <i>Connaitre le vécu de la personne à travers son animal</i> .....	30
2) <i>L'animal comme la projection du maître</i> .....	31
3) <i>La place de l'animal au quotidien</i> .....	32
<b>III. Accompagnement autour du lien du binôme</b> .....	<b>33</b>
1) <i>Dans une logique d'insertion</i> .....	33
2) <i>...Accompagner à la séparation quotidienne</i> .....	34
3) <i>Accompagner la séparation du binôme</i> .....	36
<b>IV. L'accompagnement du binôme : une question de partenariat ?</b> .....	<b>37</b>
1) <i>La délicate question de la violence envers l'animal</i> .....	37
2) <i>La garde des animaux</i> .....	39
3) <i>Les soins vétérinaires</i> .....	41
<b>PROBLÉMATIQUE</b> .....	<b>43</b>
<b>HYPOTHÈSES</b> .....	<b>44</b>
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>45</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	
<b>LISTE DES ABRÉVIATIONS</b>	
<b>SOMMAIRE DES ANNEXES</b>	
<b>ANNEXES</b>	

## INTRODUCTION

*« L'animal ne se nourrit pas d'attentes idéalisées envers les humains, il les accepte pour ce qu'ils sont et non pas pour ce qu'ils devraient être. »* Boris Levinson

De multiples travaux et notamment ceux de Boris Levinson, mettent en avant les bienfaits de l'animal auprès de l'Homme. Étant sensible au lien Homme-Animal, mon parcours professionnel s'est construit autour de ce lien. En effet, j'ai débuté par un service civique dans une association qui propose des séances de médiation animale au sein, notamment, de structures du social et du médico-social. L'animal médiateur permet au professionnel de créer du lien avec la personne et de travailler autour des difficultés et des besoins de celle-ci. Ces objectifs de travail peuvent être entre autres de restaurer l'estime de soi, de gérer ses émotions ou encore d'apprendre à gérer ses consommations addictives. Lors de ce service civique, j'ai obtenu un diplôme d'initiation à la zoothérapie.

Lorsque j'ai intégré, en 2018, la formation d'éducateur spécialisé, guidée par mon intérêt pour le secteur de l'Accueil, de l'Hébergement et de l'Insertion (AHI), j'ai construit mon parcours dans le but d'appréhender de manière plus globale les trajectoires de vie et les besoins des personnes en situation d'exclusion.

Naturellement, animée par ces deux dimensions, le secteur AHI et la relation Homme-Animal, ma réflexion s'est rapidement portée sur les personnes en situation de rue propriétaires d'animaux. J'ai constaté que le binôme Homme-Animal en situation de rue divise le travail social et pose des questionnements professionnels à différents niveaux. Comment subvenir aux besoins d'un animal sans revenus ou avec de faibles revenus ? Les chiens sont-ils agressifs et/ou maltraités ? De plus, sur le terrain, il m'est arrivé, à plusieurs reprises d'entendre ces phrases « lorsque l'on ne peut pas s'occuper de soi-même, on ne peut pas s'occuper d'un animal » « il a bien assez de problèmes comme ça pour ne pas s'en rajouter avec un animal » « ils savent très bien que les structures sociales ne les acceptent que rarement avec des animaux, ils le font exprès ». Il est vrai que cette dernière remarque est en partie exacte. En France, l'accueil au sein d'une structure d'hébergement avec un animal n'est que peu accepté et souvent les professionnels demandent à la personne de confier leur animal à un tiers ou, le cas échéant, de l'abandonner si elle souhaite intégrer l'établissement. Pourtant, aujourd'hui, je réalise mon stage au sein d'un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), le CHRS Herriot, qui accepte sous



certaines conditions, d'accueillir la personne avec son animal ou ses animaux.

Je souhaite à travers ma recherche, prendre le recul nécessaire sur ces représentations et questionnements professionnels pour approfondir la question de fond, qui sera ma question de départ :

**Comment accompagner les personnes en situation de rue propriétaires d'animaux ?**

Après avoir explicité le contexte de mon mémoire et dans le but de mieux cerner l'accompagnement de ces maîtres de la rue, je souhaite dans un premier temps m'attarder sur le binôme. Pourquoi adopter un animal en rue ? Quel lien s'établit entre l'animal et son maître ? Quel est leur quotidien ? Quels sont les apports bénéfiques et les difficultés engendrés par l'animal ? Comment envisagent-ils l'avenir ?

Riche de mes connaissances autour de ce binôme, je développerai ensuite une partie dédiée à leur accompagnement. Comment l'insertion est-elle imaginée ? L'animal d'une personne peut-il devenir médiateur dans la relation au professionnel et ainsi représenter un lien dans son accompagnement ? Quelles sont les réalités constatées par les professionnels lorsque la personne est accueillie avec son animal ?

Ainsi tout au long de mon mémoire, ces questionnements animeront ma recherche.

*« Je ne serais pas entré à Herriot ou dans n'importe quel autre lieu  
d'hébergement sans ma chienne (...).*

*J'aurais préféré dormir dehors en plein hiver que de la laisser. »*

Extrait, *Acomag* (automne 2018), page 5

## **PREMIÈRE PARTIE : Contexte du mémoire**

### **I. Le CHRS Herriot : un CHRS spécialisé pour les jeunes**

#### **1) Contexte d'intervention**

La Résidence Herriot accueille et accompagne de jeunes majeurs âgés de 18 à 30 ans, sans enfant à charge, en grande précarité et qui rencontrent diverses problématiques psycho-sociales. Le CHRS Herriot se situe à Dijon et accompagne les personnes sur l'ensemble de l'agglomération dijonnaise et parfois, son territoire d'intervention peut s'étendre si cela s'avère nécessaire. Les principales lois régissant le cadre d'intervention du CHRS sont la loi (98-657) du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions et La loi (2002-2) du 02 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Selon le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la loi (98-657) du 29 juillet 1998 « *affirme la complexité et la diversité des processus d'exclusion qu'elle entend combattre (perte d'emploi ou de logement, problèmes de santé, familiaux, financiers)* » et souhaite ainsi prévenir le processus d'exclusion. De plus, la loi vise à favoriser l'accès aux droits pour les personnes en situation d'exclusion. Enfin, la loi (2002-2) du 02 janvier 2002 réaffirme la place de la personne accompagnée au sein des structures du social et médico-social et entend garantir ses droits.

#### **2) L'accompagnement**

L'orientation au sein du CHRS Herriot est préconisée lors des commissions organisées par le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO). Lors de ces commissions, deux types d'orientations peuvent être préconisées au CHRS Herriot : « dans les murs » ou « hors les murs ». « Dans les murs » signifie que la personne est hébergée dans un logement géré par le CHRS : dans les studios de la Résidence, dans les bungalows, au Foyer des Jeunes Travailleurs (FJT) ainsi que dans des appartements et chambres en résidences sociales loués par la Résidence Herriot. L'accompagnement « hors les murs » est destinée à la personne bénéficiant déjà d'un logement ou étant en capacité financière d'accéder à un logement. Dans ce dernier cas, elle n'est donc pas hébergée par le CHRS mais bénéficie d'un accompagnement social global. Le CHRS Herriot accompagne trente et une personnes « dans les murs » et six personnes « hors les murs ». Pour faire

suite à son orientation, la personne est invitée à prendre un rendez-vous de pré-admission avec un éducateur du CHRS pour ensuite intégrer la liste d'attente.

La phase d'accueil débute par un Projet d'Accompagnement Individualisé (PAI). Ce PAI, construit avec le jeune, est renouvelé tout au long de son accompagnement et peut se décliner autour de la situation administrative, du soin, de la gestion du quotidien et du budget, de l'insertion professionnelle, de la formation, du suivi judiciaire ou encore autour de la vie sociale. L'accompagnement proposé au CHRS Herriot vise à soutenir la personne pour restaurer ou construire son autonomie et son bien-être, lui permettant ainsi de s'épanouir dans la société. En parallèle de cet accompagnement, le jeune qui ne perçoit pas ou trop peu de revenus bénéficie d'une aide alimentaire hebdomadaire délivrée par la banque alimentaire.

### **3) La place de l'animal**

Les professionnels ont observé dans les années 1990-2000 une augmentation des personnes en situation d'exclusion propriétaires d'animaux. Ainsi, dès les années 2000 et dans une volonté de s'adapter aux évolutions du public accueilli, le CHRS Herriot a décidé d'accueillir les personnes avec leurs animaux sous certaines conditions. Les binômes ne peuvent être accueillis qu'au sein des appartements ou des bungalows, ce qui peut impacter leur durée d'attente avant d'intégrer un hébergement. De plus, le maître ne doit pas être accompagné de plus de deux animaux. Un jeune qui avait été accueilli avec sa chienne au CHRS Herriot, expliquait dans le magazine de l'Acodège, « Acomag » : *« je ne serais pas entré à Herriot ou dans n'importe quel autre lieu d'hébergement sans ma chienne (...). J'aurais préféré dormir dehors en plein hiver que de la laisser. »*. Selon la directrice du CHRS, il n'y a plus de possibilité d'accompagner la personne si la structure lui contraint de se séparer de son animal : *« il faut accompagner le couple »*. Il semblerait donc que le maître et son chien entretiennent un lien particulier. Aussi, afin de construire ma réflexion, j'ai réalisé différents entretiens.

## **II. Méthodologie de recherche**

### **1) Instruction au sosie**

Ma question de départ porte autour de l'accompagnement, ainsi afin d'élaborer mon

mémoire professionnel, j'ai fait le choix de réaliser des entretiens professionnels sur le modèle de l'instruction au sosie dans le but d'analyser la pratique professionnelle. Cette méthode, issue des sciences du travail, est née de l'initiative du médecin et psychologue du travail Ivar Oddone dans les années 1970 avant d'être retravaillée notamment par Yves Clot, psychologue du travail et professeur de psychologie du travail. L'instruction au sosie pose un cadre particulier à l'entretien. En effet, il s'agit de débiter l'échange avec le professionnel de la manière suivante : « *Voici la règle : tu supposes que je suis ton sosie et que demain je me trouve en situation de devoir te remplacer dans ton travail. Je te questionne pour savoir comment je dois faire. J'insiste sur les détails.* » (Clot, 2001). Cet exercice complexe vise à expliciter les pratiques professionnelles puisque « *le sosie intervient comme un tiers naïf, qui pousse à l'explicitation des implicites et des non-dits de l'activité* » (Loreau, 2014). L'instruction au sosie est une méthode d'observation indirecte puisqu'il ne s'agit pas d'observer en situation réelle la pratique du professionnel mais d'échanger avec le professionnel autour d'un accompagnement. Finalement, la méthode de l'instruction au sosie peut mettre en évidence les décalages existant entre le travail prescrit et le travail réel. Le travail prescrit représente les missions, les tâches à réaliser alors que, d'après le site internet EMS, « *le travail réel, lui, est plus complexe : il prend en compte toutes les actions effectuées et stratégies déployées par le salarié pour réaliser son activité.* »

## **2) Les entretiens professionnels réalisés**

L'accompagnement des personnes en situation d'exclusion propriétaires d'animaux n'est pas commun à l'activité professionnelle. Aussi, il est intéressant, de pouvoir rencontrer des professionnels exerçant dans différentes structures afin d'analyser la pratique professionnelle qui se dessine pour accompagner ces propriétaires d'animaux. J'ai donc effectué trois entretiens sur le modèle de l'instruction au sosie avec trois professionnels, deux éducateurs spécialisés et une assistante de service social exerçant dans trois structures différentes :

Prénom modifié-Fonction	Structure anonymisée
Yann-Éducateur Spécialisé	CHRS
Pierre-Éducateur Spécialisé	Service d'Accueil de Jour
Manon-Assistante de Service Sociale	CHRS

Deux de mes entretiens se sont construits autour du cadre d'intervention des CHRS même si le public accueilli d'un CHRS à l'autre diffère quelque peu. Aussi, j'ai souhaité solliciter un troisième professionnel travaillant au sein d'un service d'accueil de jour car cela me permettait d'élargir ma réflexion. En effet, d'après la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Nord, cette dernière structure a pour mission de « *favoriser la sortie de la rue et l'insertion des personnes accueillies dans le cadre d'un parcours de prise en charge adapté et en lien avec les partenaires.* ». Cette mission prend vie au travers de différents temps de maraudes, c'est-à-dire que les professionnels vont dans la rue à la rencontre des personnes SDF et d'un accueil au sein de l'accueil de jour sur les temps de journées. Les personnes propriétaires d'animaux peuvent être accueillies et accompagnées dans ce cadre. Il était intéressant pour moi, d'échanger avec un professionnel travaillant dans ce cadre, notamment autour de la création du lien avec ces personnes en grande exclusion et des orientations imaginées en lien avec les commissions SIAO. Tout au long de mon mémoire, lorsque je les citerai je notifierai (ES) pour éducateur spécialisé et (ASS) pour assistante de service social afin de simplifier la lecture.

Dans l'intention d'enrichir ma réflexion, j'ai échangé avec Boris Albrecht, directeur de la Fondation Adrienne et Pierre Sommer, via un appel téléphonique. Cette fondation œuvre sur le territoire français :

*[Nos fondateurs étaient passionnés par les interactions humains-animaux notamment au niveau de l'enfance, c'est-à-dire comment l'animal peut faciliter la vie des enfants ? Puis nous avons développé tout le secteur de la médiation animale. Notre rôle est de promouvoir le secteur de la médiation animale et on est souvent l'interface entre le terrain et les pouvoirs publics. Notre rôle est aussi de financer les initiatives de terrain à travers des appels à projets pour crédibiliser des initiatives de terrain et financer la recherche.]*

J'ai pu partager un entretien avec Théo Noguer, vétérinaire, qui est l'un des fondateurs de l'association Solivet. Solivet a vu le jour en juin 2020 et œuvre pour que l'animal ne soit pas considéré comme un frein dans l'insertion ou la réinsertion de son maître. Tout au long de mon mémoire, je développerai leurs multiples missions.

Enfin, j'ai pu prendre contact avec Christophe Blanchard, docteur en sociologie, Maître de conférences en Science de l'éducation à l'Université Sorbonne Paris Nord et membre du

laboratoire EXPERICE. De nombreux travaux de Christophe Blanchard porte autour de ce binôme de la rue et de leur accompagnement dans les structures sociales. D'ailleurs, je m'y réfère à de nombreuses reprises dans le cadre de ma recherche.

Tout au long de ma recherche et dans un souci de faciliter la lecture, je citerai ces professionnels de la façon suivante : Boris Albrecht (*Fondation A et P Sommer*), Théo Noguer (*Solivet*) et Christophe Blanchard (*Sociologue*).

### ***3) Rencontre avec les propriétaires d'animaux***

En complément de ces entretiens professionnels, il me semblait primordial de recueillir le témoignage des propriétaires d'animaux. J'ai donc décidé de rencontrer six maîtres :

Prénom modifié-Animaux	Structure d'accompagnement
Kal-Deux chiens et un chat	CHRS
Léa-Deux chiens et un chat	CHRS
Aurore-Un chien	CHRS d'urgence
Ludivine-Un chien et deux chats	CHRS
Louis-Une chienne	CHRS
Sylvain-Un chien	CHRS d'urgence

Kal, Léa, Ludivine et Louis sont accompagnés dans deux CHRS différents où des hébergements sont mis à disposition pour eux et leurs animaux. Ils sont tous les quatre accompagnés par des équipes de travailleurs sociaux autour de leurs projets. Aurore et Sylvain, eux, sont hébergés dans le cadre de l'hébergement d'urgence. Tous deux doivent quitter l'hébergement qu'ils occupent sur le temps de journée. En effet, l'association Adefo explique « *l'accueil se fait à partir de 17h00 jusqu'à 09h00 le lendemain matin du lundi au vendredi. Et toute la journée le week-end et les jours fériés. L'établissement d'accueil prépare et sert un repas du soir ainsi qu'un petit déjeuner. Les travailleurs sociaux évaluent alors la situation de chacun afin que la commission SIAO oriente les personnes vers les solutions et structures les plus adaptées à leur situation.* ». J'ai rencontré ces six maîtres autour d'un entretien semi-directif (*Annexe 1 : Trame utilisée pour les entretiens avec les maîtres*) sur leur lieu d'hébergement ou dans un bureau attenant à leur structure d'accueil. Tout au long de ma recherche, lorsque je les citerai, je noterai (*SDF*) à côté de

leurs noms afin de simplifier la lecture.

Finalement, pour ma recherche, je porte mon attention sur les personnes qui se sont trouvées un temps en situation de rue. Personnes en rue, personnes SDF, de qui parle-t-on ?

### **III. Les personnes en situation de rue**

#### **1) Personnes SDF ou sans-abri ?**

La notion de personne sans domicile fixe est complexe à définir. Sur le blogue de l'association entourage social, elle « regroupe les significations des individus sans-logis, sans-abri, clochards, vagabonds, mendiants... ». Le site internet, Legisocial, développe, « selon l'INSEE, la notion de sans-domicile fixe renvoie aux personnes privées d'une résidence fixe. Elle est plus large que celle de sans-abri car elle inclut les personnes qui vont d'un hébergement à un autre sans jamais faire l'expérience de la rue. Elle repose moins sur le critère de l'habitat que sur celui de la précarité du statut d'occupation. Une personne contrainte de changer fréquemment de résidence est considérée comme sans-domicile fixe. Le sigle SDF (...) est devenu un des symboles de la pauvreté extrême. ». La notion de sans-abris désigne, quand à elle, « les personnes sans-domicile fixe qui dorment dans la rue. » (Noguer, 2020)

Quelle est l'origine de ces situations extrêmes ? La notion de sans-domicile fixe est majoritairement mise en lien avec le processus d'exclusion.

#### **2) L'exclusion sociale**

D'après le dictionnaire La Toupie, « l'exclusion sociale est la marginalisation, la mise à l'écart d'une personne ou d'un groupe en raison d'un trop grand éloignement avec le mode de vie dominant dans la société. (...) L'exclusion sociale est souvent consécutive à une perte d'emploi, au surendettement, à la perte d'un logement, etc. et se traduit par une grande pauvreté, par une rupture plus ou moins brutale (...) avec la vie sociale en général. Elle est vécue comme une perte d'identité. ». L'exclusion sociale résulte donc d'un processus de ruptures. Afin d'explicitier le processus d'exclusion, sur le site internet Ceriscope, Serge Paugam, sociologue, évoque la notion de disqualification sociale qui « renvoie au processus d'affaiblissement ou de rupture des liens de l'individu avec la



*société au sens de la perte de la protection et de la reconnaissance sociale. L'homme socialement disqualifié est à la fois vulnérable face à l'avenir et accablé par le poids du regard négatif qu'autrui porte sur lui.* ». Dans son ouvrage « *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté* », Serge Paugam détaille les différentes étapes du processus de disqualification sociale. En premier lieu, la personne vit une situation précaire qui va la fragiliser avant de se trouver dans un lien de dépendance avec les services sociaux. Enfin, les échecs d'insertion conduisent la personne dans une marginalité. D'un point de vue sociétal, Serge Paugam met en lien la dégradation du marché de l'emploi avec l'affaiblissement des liens sociaux comme cause directe du processus d'exclusion. Jean Furtos, psychiatre, parle lui de société précaire où « *la pensée de perte possible ou avérée des objets sociaux est omniprésente ; une fois installée, la peur de perdre draine la perte de confiance en l'avenir et dans la société* » (Furtos, 2009). « *"Il existe une précarité qui ne crée pas de lien, mais de l'isolement, de la paranoïa, de la mélancolie sociale, et que l'on observe dans le climat international de la mondialisation des flux d'argent, des biens et des personnes"* » (Furtos, 2009). Le processus d'exclusion explicité par Jean Furtos rejoint les travaux de Robert Castel, sociologue : tous deux parlent de désaffiliation (Cf *annexe 2 : le processus de désaffiliation*). Robert Castel définit le travail comme une ressource importante pour l'Homme en terme d'intégration et de reconnaissance sociale. La désaffiliation correspond non seulement à cette perte d'intégration sociale par le travail mais aussi à la rupture des liens sociaux. Le processus d'exclusion correspond donc à de multiples ruptures pour la personne que ce soit au niveau du travail, familial, social et/ou du logement et est dû à différents facteurs. Finalement, l'exclusion peut être mise en lien avec le contexte familial dans lequel la personne a grandi. En effet, difficultés au domicile familial, ruptures familiales, carences affectives, maltraitances, négligences ou encore abandons, tels sont souvent les enfances des personnes en situation d'exclusion. Au CHRS Herriot, les parcours des jeunes accueillis sont pour la plupart douloureux et marqués par diverses ruptures.

### **3) L'accompagnement**

La rencontre entre l'éducateur spécialisé et la personne est un temps primordial qui induit de construire et consolider un lien de confiance, indispensable pour la suite. L'accompagnement social vise à soutenir la personne et à restaurer ou construire son

autonomie et son bien-être lui permettant ainsi de s'épanouir au sein de la société. Bien souvent, l'accompagnement débute par l'ouverture des droits sociaux pour les personnes en situation d'exclusion. En effet, différents facteurs tels que la non connaissance des droits ou la difficulté à les faire valoir induisent un non-recours à ces droits. Pourtant primordial pour le suivi de la santé, la situation financière et l'accès au logement, il est important dans un premier temps d'accompagner la personne autour de la restauration ou de l'ouverture de ses droits sociaux. Ensuite l'accompagnement peut se décliner autour de différents axes en fonction des souhaits et des besoins de la personne. Les personnes ayant connu un parcours en rue peuvent avoir besoin d'un temps pour se poser dans leur hébergement et réapprendre à habiter dans un logement. En parallèle, l'accompagnement autour du soin est également un axe souvent présent. En effet, la santé peut être une dimension compliquée pour les personnes sans-domicile fixe tant au niveau de la santé physique et psychique qu'au niveau de la dimension addictologique. Pour les personnes SDF « *Les prises en charge médicales sont beaucoup trop tardives. (...) Leur espérance de vie est de 47,6 ans, soit 30 à 35 ans de moins que les chiffres habituellement avancés pour la France.* » (Cha, 2013). Aussi, l'accompagnement peut se décliner autour de l'insertion professionnelle ; le chômage et la précarité financière représentant une souffrance pour la personne. Il est à noter que cette précarité financière peut être exacerbée par la question de l'âge. En effet, pour les jeunes âgés de dix huit ans à vingt cinq ans sans activité professionnelle ni formation, il n'existe pas de revenu minimal. Ainsi, après avoir évoqué de manière non exhaustive l'accompagnement qui peut être proposé aux personnes SDF accueillies au sein des structures sociales, je vais porter ma réflexion sur une partie de ces individus, à savoir les personnes SDF propriétaires d'animaux, le binôme de la rue. Pourquoi adopter un animal ? Quel lien entretiennent le maître et son animal ? Et quelle est la place de l'animal en rue ? Dans la suite de mes recherches, je vais surtout évoquer la relation Homme-chien, même si je vais faire apparaître le chat dans certaines parties. En effet, j'ai constaté que dans la majorité du temps, les personnes SDF adoptent un ou plusieurs chiens, les chats sont moins présents en rue. Néanmoins, j'ai rencontré des maîtres qui ont des chats et qui m'ont partagé les bienfaits de ces animaux sur leur quotidien. Tous, lorsqu'ils étaient en situation de rue sont parvenus à faire garder leurs chats chez des personnes tiers. Pourtant, ils sont restés à la rue avec leurs chiens, la place de cet animal semble donc différente dans ces situations extrêmes.

*[C'est un amour, c'est mon fiston,  
c'est mon meilleur ami, c'est mon frère,  
c'est tout pour moi, absolument tout.]*

Aurore (SDF)

## DEUXIÈME PARTIE : Le binôme Homme-Animal

### I. Son animal : son enfant, son frère, son confident...

#### 1) La rencontre

Pourquoi adopter un animal ? Pour la sécurité, la présence, la confiance, l'amour, la tendresse, la responsabilité, telles étaient mes premières hypothèses... Cette question, j'ai décidé de la poser à Léa, Kal, Aurore, Ludivine, Louis et Sylvain (SDF) lors de nos échanges (Cf annexe 3 : *La rencontre du binôme*). Certains ont adopté leur premier animal lorsqu'ils vivaient en appartement, d'autres lorsqu'ils étaient en rue.

L'adoption d'un animal parle de la personne, de son vécu, de ce qu'elle est et de ce qu'elle aime, de ses besoins et de ses aspirations. Chaque propriétaire a son histoire et son cheminement qui l'a conduit à adopter un chien ou un chat. Pour Sylvain (SDF), la rencontre avec son chien s'est faite à la suite de sa sortie de prison :

*[Pourquoi j'ai adopté mon chien ? La solitude et puis pas envie d'avoir d'enfants spécialement. J'ai toujours voulu avoir un chien depuis tout petit, j'en ai eu quand j'étais gamin donc ça s'est fait naturellement un soir. Quand je suis sorti de prison, je faisais la manche et un soir je suis tombé sur un mec qui était à la rue et qui avait des chiots, j'ai craqué sur les chiots. Il y a un lien qui s'est créé avec un chiot donc il me l'a offert. J'avais besoin d'une affection, d'un compagnon avec qui jouer avec qui créer des liens et avec lui j'ai réussi à créer des liens forts. Le gars (...) a vu que j'avais un amour fort pour le chiot, que vraiment c'était une évidence, j'avais besoin de ça.]*

Au-delà de ce témoignage, j'ai constaté que, majoritairement, ces maîtres avaient grandi avec des animaux, je me permets donc de revenir quelques années en arrière...

Pour l'enfant qui grandit dans un contexte difficile, l'animal « est synonyme de loisir, de jeux, de plaisir, de compagnonnage mais également d'anxiolytique, de réflexion, de stimuli, de repère, de responsabilité. » (Beiger, 2014, p50). De plus, l'animal a cette qualité de ne jamais juger les êtres humains. Rapidement, dans un contexte familial défaillant, l'animal peut devenir la seule ressource stable pour l'enfant, l'être qui reste auprès de lui, son repère fidèle. L'enfant devenu adulte peut rechercher et retrouver les mêmes ressources chez son animal. « Souffrant de carences affectives, sevrés durant l'enfance (Chobeaux,

*op. cit.*), les jeunes de la zone dissimulent, derrière l'exubérance de leur manière d'être, de vraies failles qu'ils cherchent à combler. La relation fusionnelle qu'ils entretiennent avec leurs animaux vient d'ailleurs confirmer cette quête de tendresse dans laquelle les maîtres à la rue sont engagés. » (Blanchard, 2013, p52). De ce contexte familial souvent difficile, ces personnes, ont connu par la suite d'autres ruptures, les laissant face à une solitude et une détresse que le chien peut aider à combler ou en tout cas à apaiser.

Par ailleurs, l'adoption d'un animal pour ces personnes peut prendre une dimension de sauvetage, pour le sauver de l'abandon, de la SPA ou de la violence. Les chiens de Ludivine et Louis (*SDF*) sont en ce sens des sauvetages. Au fond, ne cherchent-ils pas à sauver l'animal de ce qu'eux-même ont pu vivre lorsqu'ils étaient enfants ?

Souvent, la rencontre avec l'animal et son adoption a lieu tôt lorsque le chiot a tout juste deux mois ou parfois même avant le sevrage. « *Le sevrage chez le chien correspond à un arrêt progressif de l'alimentation lactée au profit d'une alimentation solide. Cette transition (...) constitue en quelque sorte la fin des relations mère-chiot* » (Hivin, 2015) :

[*Il est né le 15 novembre 2017 et je l'ai eu il avait 1 mois et demi, c'est un peu tôt mais la personne voulait absolument s'en débarrasser du coup je l'ai pris et j'ai fait comme je pouvais avec.*] Aurore (*SDF*)

Dans cette logique, Christophe Blanchard explique que « *le maître devient une mère de substitution pour l'animal* » (Blanchard, 2014, p169). En ce sens, Sylvain (*SDF*) confie :

[*Quand ils ont deux mois, ils commencent à suivre les pas de la mère, ils ont la vue et leurs sens. À ce moment là je l'ai enlevé à un mois et demi/deux mois de sa mère. Je l'ai enlevé une soirée déjà, donc il était perdu sans ses frères, sans ses sœurs donc obligé d'écouter ma voix, de suivre mon odeur. De toute façon, il était habitué à mon odeur car depuis l'âge de 10 jours, je le prenais tous les jours, quand je le voyais c'était lui mon chouchou, je le mettais dans ma veste.*]

Ces nouveaux maîtres, prenant ce rôle de mère de substitution à cœur, vont veiller rapidement à éduquer au mieux leurs compagnons.

## **2) L'éducation en rue**

[*Les personnes à la rue, se recréent souvent une famille avec leur animal et ont une éducation extrêmement stricte, souvent très stricte de leur animal. Elle est en même*

*temps sévère et bienveillante.] Boris Albrecht (Fondation A et P Sommer)*

Comme me l'expliquait Boris Albrecht (*Fondation A et P Sommer*), à travers cette éducation, le maître va adopter une posture de parent pour apprendre à son enfant à vivre en rue. D'ailleurs, tel un père à son enfant, Sylvain (*SDF*) explique à son chien les raisons qui l'amènent à le punir :

*[Quand je l'engueule c'est comme un gamin, il faut lui expliquer pourquoi tu l'as engueulé. Il a fait une connerie, tu l'engueules, tu lui dis « c'est pas bien » mais après dis lui pourquoi c'est pas bien, il faut lui expliquer. Moi je lui dis « papa il t'a puni mais voilà c'est parce que... ».]*

Selon Théo Noguer (*Solivet*), l'éducation des chiens du macadam, est majoritairement basée sur le modèle de l'éducation coercitive. D'après SantéVet « *les méthodes d'éducation positive s'opposent, dans leur principe et leur philosophie, aux méthodes coercitives. Les méthodes coercitives utilisent la contrainte ou la punition physique, sous une forme ou sous une autre, pour éduquer le chien. »*

*[Je trouve que pour l'éducation on est très peu dans la positivité encore, c'est peut être qu'on est appelé là où il y a des problématiques, sur les mauvais élèves on va dire sur l'éducation. Mais, je trouve qu'il y a encore beaucoup trop d'éducation coercitive, beaucoup de chiens. (...) On lui apprend à ne pas montrer des dents en lui tapant dessus, (...) Et nous, on est sur ce genre d'éducation là encore donc on a beaucoup de travail.] Théo Noguer (Solivet)*

Christophe Blanchard donne justement en exemple, une technique d'apprentissage visant à éviter que le chien ne se fasse renverser par une voiture : « *empoignant le chiot par la peau du cou, à proximité d'une voiture en stationnement, R. n'a pas hésité une seule seconde à projeter violemment l'animal contre le véhicule. En réitérant l'opération durant un mois, R. affirmait que le chien avait fini par redouter suffisamment les voitures pour ne plus s'engager seul sur la route.* » (Blanchard, 2014, p168). Derrière cette éducation souvent coercitive, le maître du macadam cherche à protéger son compagnon en lui apprenant à éviter les dangers présents dans la rue, « *loin de l'image d'individus irrationnels qu'on essaie de nous présenter, les propriétaires de la zone sont, en réalité, des techniciens canins actifs et particulièrement adroits, qui ont appris au fil du temps à bricoler des réponses alternatives aux problèmes posés par la rue* » (Blanchard, 2014, p167). Une fois

les dangers bien assimilés par l'animal, l'éducation va chercher à favoriser leur autonomie à la rue puisque bien souvent le maître souhaite que son compagnon à quatre pattes puisse jouir autant que lui de la liberté. Ainsi, comme me l'expliquait Sylvain (*SDF*), l'apprentissage de la tenue du chien en laisse est peu appréciée par ces maîtres :

*[Je ne l'ai jamais éduqué avec une laisse, j'habitais dans une petite ville donc je n'ai jamais eu d'ennui avec la police. (...) J'essaie de le tenir de plus en plus en laisse maintenant. Il n'est pas dérangé, il ne tire pas. Surtout quand je suis en centre ville j'essaie de prendre le pli mais ce n'est pas facile pour moi, j'ai pas les mains libres et j'ai envie qu'il soit autant libre que moi à la base.]*

Finalement, cette autonomie en rue acquise, Boris Albrecht (*Fondation A et P Sommer*) constate :

*[L'éducation que les personnes à la rue donnent à leur chien est souvent excellente paradoxalement, parce que les chiens posent rarement de problèmes de comportement. C'est-à-dire que même quand ils font la manche, vous ne voyez jamais les chiens agresser les passants. Les chiens sont tranquilles, allongés ou assis mais ils ne sont pas dans une dynamique d'agresser.]*

D'ailleurs l'autonomie de ces chiens peut être impressionnante comme lorsque Louis (*SDF*) m'expliquait que sa chienne pouvait partir à sa recherche dans toute la ville :

*[Si elle ne sait pas où je suis elle me cherche. Elle trouve toujours des gens qui me connaissent et eux savent que si elle est toute seule c'est qu'il y a un problème alors. Ensuite quand ça arrive c'est souvent de ma faute... Ça ne devrait pas arriver. Juste, j'ai un peu trop confiance alors du coup, j'oublie des fois que c'est juste un chien.]*

Finalement, au travers des échanges avec les maîtres, j'ai pris conscience que l'éducation des chiens était une responsabilité importante pour eux qui souhaitent faire au mieux avec leurs animaux (*Cf annexe 4 : L'éducation en rue*). Tous ont une vision de l'éducation de l'animal différente mais la notion de présence et d'attention quotidienne envers leur chien est partagée. Chaque maître adopte ses techniques d'éducation, plus ou moins brusques mais ce que je constate c'est que ces maîtres se rejoignent sur un point : l'amour inconditionnel qu'ils portent à leur compagnon. Plus qu'un animal, leur compagnon devient

dès le premier regard leur enfant, leur frère, leur sœur, leur confident, parfois tout cela en même temps. Le lien les unissant ne peut être plus fort.

### 3) Un amour inconditionnel

[*C'est un amour, c'est mon fiston, c'est mon meilleur ami, c'est mon frère, c'est tout pour moi, absolument tout.*] Aurore (SDF)

Différentes études scientifiques ont porté leur attention autour de l'attachement homme-animal et plus particulièrement autour de l'hormone de l'attachement nommée ocytocine. Ils ont prouvé que « *les interactions homme-chien calmes et positives conduisent à une augmentation de l'ocytocine chez le propriétaire et chez son chien (Nagasawa et al. 2015). Ce phénomène est similaire à ce qui a été observé dans les interactions parents-bébé. Ces deux types de relations ont un soubassement biologique commun !* » (Jeannin, 2017). De ce fait, cela peut contribuer à considérer son animal comme un membre à part entière de sa famille. Aussi, ces maîtres, comme explicité auparavant, sont victimes quotidiennement de stigmatisation, de jugement de la part d'autrui. L'animal, lui, ne juge pas et ce non-jugement est, à mon sens, une ressource indispensable pour la personne, comme le notait Louis (SDF) :

[*On sent qu'ils comprennent, ils nous parlent pas mais ils ont toujours un avis bien tranché sur les choses et on sent que sans nous juger ils sont toujours là pour nous.*]

Ainsi, « *l'amour d'un chien est inconditionnel (...) Que l'on soit jeune ou vieux, pauvre ou riche, beau ou laid, malade ou en bonne santé, gros ou maigre, l'animal ne nous juge pas et nous voue toujours la même sympathie. On se sent alors en confiance et on se laisse aller à nos émotions et à nos confidences, ce qui peut contribuer à accroître notre estime de soi et notre bien-être général.* » (Arenstein, 2013, p13). En ce sens, lorsque j'ai questionné les maîtres autour de ce que leur animal leur apporte au quotidien (Cf annexe 5 : *Les apports de l'animal*), il ressort pour tous que leur compagnon est essentiel dans leur vie. Il peut rapidement prendre une place de confident, de psychologue à la rue. Kal (SDF) relève la notion de fidélité qui est, à mon sens, primordiale. En effet, dans un parcours d'exclusion, la personne a connu de multiples ruptures sociales et familiales et l'animal représente le seul être qui ne l'abandonnera jamais. En ce sens, « *une relation humain-*



*animal de qualité peut combler une très grande quantité de nos besoins psychoaffectifs ; elle entraîne d'innombrables effets positifs sur la santé physique et mentale » (Arenstein, 2013, p11). D'ailleurs, c'est ce que constate Ludivine (SDF) lorsqu'elle explique les bienfaits de ses animaux sur ses phobies sociales. Scientifiquement, différentes études se sont intéressées aux bienfaits du chien auprès de son maître. Elles mettent en évidence que le chien atténue le niveau de stress et de dépression. De plus, selon le site Drogue dépendance, « le bénéfice émotionnel que procure la présence d'un chien s'apparente grandement à celui que procure l'amitié humaine ». Le chat, quant à lui, à travers la « ronron thérapie », peut être très bénéfique pour la personne. En effet, écouter un chat ronronner « entraîne une production de sérotonine, l'hormone du bonheur, impliquée dans la qualité de notre sommeil et de notre humeur. » (Gauchet, 2013). Le chat favorise ainsi l'apaisement des angoisses, et est « régulateur de la tension artérielle, boosteur des défenses immunitaires et un soutien psychomoteur ».*

Enfin, le chien est un « *compagnon de solitude et de jeu, dispensateur d'affection (...) Il peut tour à tour obéir comme un esclave, nous divertir comme un clown, nous protéger comme un garde du corps, nous guider quand on est aveugle, nous écouter sans juger (comme un thérapeute), et que sais-je encore.* » (Arenstein, 2013, p143). Confronté à la vie en rue, le binôme devient vite inséparable, s'offrant l'un à l'autre le maximum. Un repère, une aide, un objectif dans ce quotidien difficile :

*[Tout ce que je ne veux pas pour moi, je le veux pour elle alors du coup... (Ma chienne représente) Peut-être même un objectif.] Louis (SDF)*

## **II. La vie en rue ensemble**

### **1) Une protection mutuelle**

La vie en rue est insécurisante pour la personne et devient rapidement une question de survie. Dans cette situation, le chien adopte une place primordiale auprès de son maître. Cette notion de survie est d'ailleurs relevée par Christophe Blanchard : « *"Survivre", en effet, car dans la réalité parfois destructrice qui est la leur, où alcool, drogue, violence mais aussi conditions météorologiques viennent fragiliser encore un peu plus un quotidien difficile (Aubertin et Chobeaux, 2012), l'animal constitue l'une des dernières barrières*

*réconfortantes, une présence refuge et sécurisante qui permet à son propriétaire de rester à flot.* » (Blanchard, 2013, p45). Face à ces différents facteurs de danger, le chien représente une force sécurisante pour son maître, qui ne pourra laisser ce dernier en danger, sous aucun prétexte :

*[C'est la sécurité, la nuit quand on dort il y a toujours le chien qui est là pour nous défendre encore plus quand on est une femme quoi, quand on fait la manche c'est pareil.] Léa (SDF)*

Christophe Blanchard, explique dans sa thèse, avoir lui-même été confronté à cette protection offerte par le chien : *« ayant donné rendez-vous à l'un de mes informateurs sur la place de la mairie d'une ville où j'enquêtais, j'ai retrouvé celui-ci endormi en plein soleil, affalé sur le bitume. Alors que j'essayais de le sortir de son semi-coma, ses deux chiens déboulèrent tous deux de je-ne-sais- où, me signalant tous crocs dehors qu'il valait mieux que je laisse leur propriétaire poursuivre sa sieste en paix. »* (Blanchard, 2013, p46-47). Comme le souligne Christophe Blanchard, cette anecdote reste légère mais parfois la protection du maître peut avoir des conséquences plus importantes. Sylvain (SDF) explique :

*[Je le défends et lui me défend un peu trop. Il est grave protecteur, dès que ça s'embrouille autour de moi il chope. Dès qu'il y a de la tension autour de moi, il n'aime pas et il pince. (...) Là j'ai un stage comportementaliste à faire pour lui parce qu'il a mordu un flic dernièrement. Enfin, il a pincé un flic vite fait pendant une altercation, il y avait de la tension donc il a pincé un coup. Rien que le fait de penser qu'ils peuvent me l'euthanasier ça me fait mal au cœur.]*

Pourtant, l'animal *« alarme plus qu'arme »* (Blanchard, 2013), n'est pas éduqué à l'attaque, il souhaite juste protéger son maître du danger surtout si ce dernier a consommé de l'alcool ou de la drogue, ou s'il dort.

Ben (SDF), dans le magazine Rhizome, évoque les agressions des chiens par d'autres personnes : *« Dans la rue, on se protège mutuellement, d'une certaine manière. (...) mes chiens m'ont réveillé plusieurs fois en pleine nuit, ils se mettaient à grogner notamment quand une personne alcoolisée s'approchait. Ils n'aiment pas les personnes trop ivres, même si moi-même je bois. Les chiens qui dorment dans la rue ne dorment pas vraiment, ils sont en alerte, en état de vigilance et ils montent la garde. Ils ont plutôt tendance à dormir le jour. »* (Rhizome, n°72, p7-8). Ainsi, cette protection peut être qualifiée de

mutuelle puisque le maître ne laisse pas non plus son compagnon seul face au danger. Telle est bien la réalité de ce binôme de la rue : toujours présent l'un pour l'autre. Aurore (SDF) confie un événement survenu à la rue, traumatisant pour elle et pour son chien :

*[Mon chien me mordait un peu les manches parce que c'était un bébé encore, il avait même pas un an. Et un gars est arrivé, il l'a attrapé par le collier, il lui a mis plein de coups de pied, j'étais en train de pleurer, en train d'essayer d'empêcher le type de le frapper et il m'a tapé moi aussi, et voilà. Maintenant il a peur de tout le monde juste à cause d'un pauvre type.]*

De nombreux professionnels m'ont confié que l'animal permet aux personnes vivant en rue d'être protégés d'une arrestation policière. En effet, il serait compliqué de placer l'animal le temps de l'arrestation ce qui permettrait aux propriétaires de ne pas être conduits au sein d'un commissariat. Néanmoins, les maîtres avec qui j'ai échangé n'ont jamais évoqué cette dimension de protection.

Enfin, une autre dimension de protection et pas des moindres, l'animal protège son maître du froid notamment la nuit et l'hiver, Christophe Blanchard (2013, p45) parle de « *chauffage sur pattes* ». Finalement, dans ce quotidien difficile, le maître et son animal s'entraident pour y faire face. Au quotidien, quels sont les rapports du binômes aux autres ?

## **2) Ensemble avec ou contre tous ?**

La vie en rue peut être synonyme de grande solitude pour les personnes. Pour les maîtres, les chiens favorisent les liens sociaux, notamment lors des temps de manches. En effet, propriétaires de chiens ou non, nous avons tous pu observer un jour qu'il est plus simple et naturel d'aborder une personne à travers son animal « il est beau votre chien » « qu'elle est sa race ? » « quel âge a-t-il ? » « est-ce que je peux le caresser ? » etc. Ainsi, lors des temps de manches, certains passants, sensibles à l'animal, ont plus de facilité à s'adresser aux maîtres, une reconnaissance réconfortante pour eux. D'ailleurs, à l'instar de Louis (SDF), beaucoup de maîtres m'ont fait remarquer que ces passants donnent facilement de l'alimentation pour leur animal :

*[Moi personnellement je fais la manche, donc je mendie et quand je mendie, les gens préfèrent donner pour mon chien qu'à moi alors du coup elle ne manque jamais de rien. Ils s'intéressent aussi un peu à moi, mais c'est vrai qu'elle accapare plus l'attention que moi. Mais aussi, ça se comprend. Elle est calme, elle est*

*gentille, j'ai toujours fais attention à ce qu'elle soit pas trop con alors du coup ça va.]*

En parallèle, la présence de l'animal permet également de créer du lien entre les maîtres de la rue qui vont partager leur quotidien ensemble.

L'animal est un facteur de socialisation pour son maître mais pas toujours. En effet, les regards des passants peuvent varier, quelquefois positifs et compréhensifs et quelquefois jugeant et négatifs. L'animal devient alors une source de stigmatisation pour son maître :

*[Comme partout il y a toujours des critiques en mode « le chien ne mérite pas de vivre ça, le chien ceci, le chien cela... » après on s'y habitue et on laisse les gens parler.] Léa (SDF)*

Selon Ervin Goffman, sociologue, le stigmaté est le résultat du discrédit jeté sur la personne qui peut alors intérioriser le « stigmaté ». Les personnes en situation d'exclusion, de fait, sont victimes de diverses stigmatisations de la part de la société qui considère que cette population ne s'inscrit pas dans la norme. Les personnes en situation d'exclusion, d'autant plus les sans-abris, sont victimes de stigmatisation pour diverses raisons. La perte ou l'absence d'un emploi est une source importante de non-reconnaissance de la part de la société, les personnes inactives ne répondent pas à la normalité de la société de travail. De plus, les personnes SDF peuvent être victimes de jugements ou de préjugés tant au niveau de la consommation de stupéfiants et d'alcool qu'au niveau de la vie à la rue (hygiène de vie et violence). La société ne projette-t-elle pas sa peur du phénomène de l'exclusion en stigmatisant les personnes qu'elle voit à la rue ? Les personnes propriétaires d'animaux en rue, eux, peuvent être d'autant plus touchés par le phénomène de stigmatisation à cause d'une non-connaissance de l'animal :

*[On avait fait une étude il y a deux-trois ans à Lyon. On avait questionné des personnes justement sur leur ressenti vis à vis des animaux de personnes SDF et c'est encore hyper mitigé. On avait à peu près 50% de personnes qui disaient « mais c'est une honte. À la limite qu'ils choisissent de dormir dehors c'est leur problème, mais qu'ils n'infligent pas ça à un chien. » Et donc je pense vraiment qu'il faudrait sensibiliser la population au sens large pour qu'elle voit que l'animal n'est pas maltraité, (...) On a fermé un peu les yeux sur les données de la science. On se dit « non moi mon chien il vit en intérieur donc les chiens doivent vivre en*

*intérieur et c'est comme ça qu'ils sont heureux. ».] Théo Noguer (Solivet)*

Rapidement les passants peuvent faire de l'anthropomorphisme et considérer que l'animal est maltraité en rue. Selon le dictionnaire le Robert, l'anthropomorphisme représente la « *tendance à attribuer aux animaux et aux choses des réactions humaines* ». En ce sens, penser que l'animal ne peut pas vivre sans un toit sur la tête résulte de l'anthropomorphisme. « (...) *À la limite qu'ils choisissent de dormir dehors c'est leur problème, mais qu'ils n'infligent pas ça à un chien.* », cette affirmation est, selon moi, doublement marquante. À la fois, les personnes résumant les situations des sans-abris à un simple choix, négligeant alors le processus d'exclusion et la grande souffrance qui en découle, mais en plus elles jugent le rôle de propriétaires d'animaux des personnes SDF, rôle qui est pourtant le plus important à leurs yeux. Ces stigmatisations ne vont faire qu'accroître l'exclusion de la personne. En outre, l'animal en rue peut être stigmatisé, les personnes jugeant qu'il doit être agressif et dangereux :

*[Il y a un effet grossissant quand on travaille sur les publics à la rue avec chien, sur tout incident lié à leurs possibles dysfonctionnements. Quand un chien mord, comme ces gens sont extrêmement visibles et exposés, l'incident prend une forme très visible. Il faut savoir qu'en France, les chiens mordeurs sont nombreux et le principal chien mordeur c'est le labrador au sein même des familles.]* Christophe Blanchard (sociologue)

Ainsi, même face aux difficultés dues à la présence des animaux à la rue, les maîtres font leur maximum pour les garder avec eux allant même à les faire passer avant eux.

### **3) L'animal avant le maître**

*[On est resté pratiquement un an à la rue, les chiens on les a toujours passé en priorité, c'est comme des enfants. Entre les squats, la galère, on pouvait crever de faim c'était pas grave tant que les chiens allaient bien.]* Kal (SDF)

S'occuper de son animal est une responsabilité importante pour le maître au quotidien. Choisir un lieu pour pouvoir mieux dormir avec son animal, s'assurer qu'il ait toujours à manger même si lui-même n'aura pas de repas. Tous les maîtres avec qui j'ai échangé sont unanimes : le bien-être de leur animal passe avant le leur. Ainsi, bien souvent la question de l'alimentation n'est pas réellement une difficulté pour eux. Soit ils ont un minimum de revenus donc ils peuvent subvenir à ce besoin, soit lors des temps de manches, les passants

leur offrent des croquettes, soit ils donnent à leur compagnon leur propre repas :

*[Il passera toujours avant moi, (...) Il mange toujours un peu ce que je mange (...).  
Si il n'est pas bien, je ne suis pas bien.] Sylvain (SDF)*

Pierre (ES) explique qu'à l'Accueil de Jour, les personnes sans domicile fixe peuvent récupérer des croquettes grâce à des dons.

Pour la question des soins vétérinaires, dans certaines villes en France, des permanences proposent des soins gratuitement ou pour une somme modeste aux personnes sans domicile fixe et/ou accompagnées dans des structures de type CHRS. À Dijon, une permanence vétérinaire a été mise en place par une association qui a différentes structures sociales dont l'accueil de jour.

Dans plusieurs villes, dont Lyon, l'association Solivet a mis en place une permanence vétérinaire qui intervient notamment au sein d'accueils de jour. Théo Noguer (Solivet) explique qu'au delà du soin prodigué à l'animal ce temps permet de créer du lien avec les maîtres :

*[On est aussi sur des accueils de jour où on propose des consultations sans rendez-vous donc parfois on a des personnes qui viennent pour la première fois pour la permanence vétérinaire et c'est hyper intéressant aussi parce qu'on a des personnes qui ne sont pas forcément suivies par des structures sociales qui poussent la porte de l'accueil de jour pour la première fois pour leur animal. C'est aussi ce côté que l'on essaie de montrer, prendre en charge l'animal ça permet de rattraper une certaine population que sont les propriétaires d'animaux de compagnie qui sont quand même assez exclus des systèmes d'insertions classiques. En les prenant en charge, on les ramène vers les structures d'insertion et des fois l'animal devient l'excuse pour pousser la porte d'une structure sociale. (...) D'une consultation vétérinaire « innocente » à la base, on arrive à mettre en place un accompagnement plus ou moins suivi de la personne.]*

Comme explique Théo Noguer (Solivet), l'animal permet de rencontrer les maîtres très éloignés des travailleurs sociaux. Ainsi, d'une rencontre avec la personne pour les soins de son animal peut en découler un début de prise en charge pour accompagner la personne à travers ses besoins, ses envies et potentiellement travailler autour d'une orientation en établissement.

Ainsi, pour la personne en rue, « son animal est un être individué ; il est celui à qui

*il se confie, celui avec qui il partage son quotidien, rarement rose, mais aussi, plus pragmatiquement, celui avec qui il partage ses repas, voire son sac de couchage* » (Blanchard, 2014, p196). L'animal peut éviter bien des situations extrêmes pour son maître telles que les envies suicidaires ou des conduites à risques avec les consommations de produits. Christophe Blanchard explique : « *Beaucoup de ces personnes SDF m'ont dit que si elles n'avaient pas eu de chiens avec elles, elles se seraient laissées aller dans l'alcool, dans la drogue, certaines ont même évoqué le suicide et le chien les a souvent retenu pour ne pas sombrer dans une dérive encore plus grande* » (Fondation Adrienne et Pierre Sommer, 2015). Cela montre bien l'importance de l'animal pour ces maîtres qui en font une priorité dans leur vie. La question suivante me paraît donc pertinente : « *et si au fond c'était justement leurs chiens qui pouvaient les sauver ?* » (Gaillard, 2012).

### **III. Vers la sortie de rue...**

#### **1) Pour son animal**

La question ci-dessus, posée au début du documentaire « *Les chiens du macadam* », me renvoie à la notion de résilience. « *La résilience est la capacité d'une personne ou d'un groupe à se développer bien, à continuer à se projeter dans l'avenir, en présence d'événements déstabilisants, de conditions de vie difficiles, de traumatismes parfois sévères* » (Michel Manciaux, 2001).

Et si, l'animal pouvait aider la personne à sortir de la rue ? En tout cas, l'animal est souvent une motivation pour son maître, comme l'explique Christophe Blanchard : « *Elles évoquent souvent les chiens, leur chien comme un élément qui a permis de sortir de la rue.* » (Fondation Adrienne et Pierre Sommer, 2015).

Dans le documentaire « *Les chiens du macadam* », William âgé de 32 ans explique que c'est sa chienne qui l'a encouragé à sortir de la rue. En effet, il ne souhaitait pas intégrer un CHRS mais en constatant que sa chienne avait très froid dans la rue, il a décidé de solliciter un établissement pouvant l'accueillir avec elle. Ben (SDF), dans le magazine Rhizome, dit : « *j'ai cherché une solution d'hébergement en grande partie pour eux, parce qu'ils vieillissent. Je vois bien que leur comportement a changé avec l'âge, c'est normal. Je dois commencer à mieux m'en occuper, à ne plus les laisser traîner dehors, notamment en hiver, quand les températures baissent.* » (Rhizome, n°72, p7)

L'animal peut être un facteur de motivation, de courage pour son maître. Et pourtant malgré ce souhait de s'en sortir ensemble, le binôme va être rapidement confronté aux limites d'accueil et d'accompagnement indispensables pour eux.

2) « Si tu as le chien ton champ des possibles est réduit au moins de moitié. »

J'ai abordé la question de l'orientation en établissement avec Pierre (ES), lors de l'entretien professionnel :

*[C'est souvent un frein car le chien n'est pas accueilli partout. Et là je parle de Dijon mais moi je viens de Paris et sur Paris c'est pareil. Ça commence à bouger mais il y a encore très peu de structures qui accueillent les animaux pour tout un tas de raisons : ça demande du matériel, un règlement, des règles sanitaires. (...) ce qui est sûr c'est que si tu as le chien ton champ des possibles est réduit au moins de moitié. Et cela il faut le mettre en mots auprès de la personne (...). Il faut lui dire « voilà il n'y a pas toutes les structures qui vont pouvoir t'accueillir avec ton chien (...) Si la seule structure adaptée pour la personne est une structure qui n'accueille pas les animaux il faudra peut-être travailler la séparation avec l'animal s'il n'y a pas d'autres alternatives. La plupart du temps les personnes refusent mais ce qui est tout à fait légitime tout à fait normal. Après c'est aussi notre travail d'éduc, cette notion de choix, dans la vie on ne peut pas tout avoir il faut choisir. Quel bénéfice, quel déficit ? Il faut essayer de peser le pour et le contre.]*

Il est important d'avoir conscience de cette réalité qui peut freiner voire empêcher l'entrée en hébergement de la personne dans une structure adaptée à ses besoins. Christophe Blanchard dénonce les difficultés liées à l'accès au sein d'un établissement pour la personne propriétaire d'un animal : « face à ce désintéret institutionnalisé, (...) le maître du macadam et son animal sont donc contraints de poursuivre leur vagabondage social sans fin. Une vie de chiens, en somme, qui reflète plus l'incompétence des pouvoirs publics que la déviance de ce binôme à la rue » (Blanchard, 2014, p184). D'ailleurs le maître peut se voir également en difficulté lorsqu'il sollicite le 115 afin d'obtenir une place en hébergement d'urgence. Aurore (SDF) confie :

*[Je viens d'une ville où il n'y a qu'une seule chambre où on a le droit de venir avec*



*les chiens (...) Cet été on a fait le tour du sud avec ma compagne et tous les 115 qu'on a appelé « ah non vous avez un chien ah non vous avez un chien ah non », à chaque fois.]*

Boris Albrecht (*Fondation A et P Sommer*) parle de paradoxe :

*[Pour les CHRS (...) c'est vrai qu'il y a un vrai paradoxe. Ils doivent accueillir des personnes, ils ont pour mission et obligation d'accueillir des personnes qui sont à la rue et (...) beaucoup d'établissements ne sont pas en mesure d'accueillir la personne avec son chien. Ils se retrouvent dans cette forme de paradoxe où ils sont obligés de refuser des personnes parce qu'elles ont un animal alors que leur mission est de les accueillir.]*

Face à cette réalité de nombreux professionnels sont amenés à conseiller aux maîtres de confier leur animal à un tiers ou, le cas échéant, de l'abandonner vers les services adéquats de type SPA.

### **3) Un abandon contre un hébergement**

*« L'assistante sociale que j'ai rencontrée le mois dernier m'a dit que pour bénéficier d'une chambre en CHRS, ou même d'une chambre d'hôtel pour la nuit, il fallait d'abord que je trouve une solution pour Frizer. Putain ! C'est n'importe quoi. Qu'est-ce qu'elle croit, j'ai dit ! Vous avez un chien, vous ? j'ai dit. La conne, tu sais ce qu'elle a répondu ? Eh ben, elle m'a répondu que oui ! Tu peux croire ça ? C'est dégueulasse ! Je lui ai dit : Vous vous sépareriez de votre chien ? Là, elle m'a fait non de la tête. Alors, je lui ai demandé pourquoi moi je devais le faire. Elle m'a répondu que dans les centres d'hébergement, c'était trop compliqué à gérer avec les autres usagers, avec les mesures d'hygiène et tout ça, et en plus les mecs qui géraient ce genre de structures, ils n'étaient pas formés pour ça et ils ne savaient pas comment gérer les situations en cas de problèmes. (S., homme, 21 ans, 1 chien.) » (Blanchard, 2014, p194)*

Est-ce là la mission du travailleur social dans cette situation ? Comment demander à la personne de choisir entre son animal et un hébergement associé à un accompagnement social ? Comme me le confiait Pierre (ES), ce sacrifice n'est que rarement accepté par les personnes qui ne peuvent pas envisager d'abandonner leur animal. Cette situation peut être vécue comme un non sens par les maîtres. J'ai constaté, lors de mes différents échanges

avec ces maîtres, que cette proposition (un abandon contre un hébergement) peut être vécue comme une réelle souffrance, comme l'explique Léa :

*[Il y en a pas beaucoup (d'hébergements qui accueillent les animaux) malheureusement donc j'ai bataillé pas mal de temps parce qu'autrement ils nous demandent de mettre les chiens en pension ou de s'en séparer pour pouvoir être accueilli en foyer justement. Donc c'est assez compliqué, ça serait pas mal qu'il y ait plus de foyer qui les acceptent.( ...) Depuis 2018 que je suis retombée à la rue on m'avait proposé pas mal de lieux mais à chaque fois il fallait que je me sépare de la chienne et c'était hors de question quoi.]*

De plus, à l'instar du regard des passants, la présence d'un animal peut devenir une source de stigmatisation également de la part des travailleurs sociaux. En ce sens, voici les mots d'« une élue d'un conseil général, assistante sociale de son état » que Christophe Blanchard questionnait autour de « la problématique d'accès au logement d'un bénéficiaire du RSA (...) Pour moi, c'est simple, si la personne est propriétaire d'un chien, je ne traite même pas le dossier. Ces personnes ont déjà suffisamment de problèmes comme cela ; pour s'en sortir, elles n'ont pas besoin de s'en rajouter. » (Blanchard, 2013, p232)

Malgré cela, beaucoup de professionnels ne partagent pas ces opinions et comme le démontrent les propos du directeur d'un centre d'hébergement : « Il y a un lien très fort entre le chien et son maître. Quand on les entend parler du chien, ils parlent de leur fille ou de leur fils (...) c'est la seule relation fidèle qu'il leur reste. (...) Quand on observe ça on se rend compte de la violence qu'on a pu envoyer à ces personnes lorsqu'elles venaient dans l'établissement où on accueillait pas de chiens ; parce qu'on leur dit : séparez vous de votre chien, on peut vous trouver une place. » (Oudin, 2019)

Finalement, dans certains lieux d'accueil, à l'instar du documentaire « *Les chiens du macadam* », l'animal est présenté comme un réel levier dans l'accompagnement des personnes et comme un atout pour leur réinsertion. Les professionnels expliquent que les maîtres prennent soin de leurs animaux et que ces derniers sont des dynamiques positives pour l'insertion.

Et si l'accompagnement de ce binôme dépendait de la sensibilité du professionnel aux animaux et au lien Homme-Animal ?

*[Si t'as déjà un bout avec le chien, t'as un bout avec le patron.]*

Yann (ES)

## TROISIÈME PARTIE : L'accompagnement du binôme en CHRS

### I. La rencontre avec le binôme

#### 1) Une question de sensibilité ?

*[Pour la plupart des personnes, un chien c'est qu'un chien et c'est rien de plus et moi je ne suis pas d'accord avec ça. Il y a certains éducateurs et travailleurs sociaux qui vont mieux le comprendre et puis il y en a d'autres qui ne comprennent pas forcément, c'est difficile.] Léa (SDF)*

La rencontre avec la personne est un temps primordial, le lien parfois fragilisé par l'errance, demande au professionnel de se renouveler sans cesse afin de construire et de consolider une relation de confiance, socle indispensable à toute démarche. Pour ces binômes, rencontrer la personne sans rencontrer l'animal serait une erreur. « *Même si cela nécessite un long travail d'interprétation, il convient (...) de comprendre avec finesse les enjeux des relations que la personne entretient avec son animal. Sans cette analyse de la relation homme/animal ou du statut que le maître confère à son chien, les professionnels du social peinent généralement à travailler en confiance avec le propriétaire.* » (Blanchard, 2014, 196). Manon (ASS), Yann (ES) et Pierre (ES), tous m'ont confié à de multiples reprises être attachés, sur le plan personnel, aux animaux et à leur bien-être. Aussi, il leur paraît naturel de rencontrer la personne avec son animal, cela représente même un enjeu pour la suite de l'accompagnement :

*[Pour moi ça fait partie de ce qu'il est et qu'effectivement dans une prise en charge, on est là pour créer un lien de confiance et si t'as déjà un bout avec le chien, t'as un bout avec le patron.] Yann (ES)*

*[Si j'arrive à atteindre le chien, à tisser un lien éducatif avec le chien, et bien je pourrais aussi atteindre le maître.] Pierre (ES)*

Néanmoins, des professionnels moins attirés par ces compagnons, voire apeurés vont se trouver beaucoup plus en difficultés dans l'accompagnement atypique de ce binôme.

*[Je pense que c'est hyper dépendant de la relation que l'on a à l'animal. Moi je le vois bien, les structures dans lesquelles on bosse le plus facilement sont les structures où les personnes dirigeantes ont un chien ou ont eu un chien. Dès lors que les personnes sont moins à l'aise avec les animaux tout de suite les projets sont*

*plus difficiles à mettre en place parce que la personne ne comprend pas. Elle ne comprend pas quand on parle de relation avec l'animal, parce qu'au final un chien ça reste un animal de compagnie, elle ne voit pas pourquoi les personnes s'attachent.]* Théo Noguer (Solivet)

Ainsi, l'association Solivet intervient auprès des structures sociales pour accompagner les équipes dans l'accueil et la prise en charge du binôme :

*[La formation des travailleurs sociaux aux approches comportementales animal, en fait l'idée est de savoir et de pouvoir accueillir ce duo homme-animal dans ces structures sociales, on travaille beaucoup sur la peur de l'animal de compagnie parce qu'on s'est rendu compte que c'était quelque chose qui était vraiment hyper présent car les chiens de personnes SDF au final ce sont souvent de gros chiens en rôle de protection lorsqu'ils sont à la rue et à côté de ça nous avons des personnes qui ne sont pas du tout formées. Elles sont bien formées à l'accueil de la personne mais pas du tout à l'accueil d'un animal et donc elles ne savent pas se positionner face à un animal de compagnie, en tout cas pas forcément et qui en ont parfois peur. Donc nous on travaille là-dessus, on est organisme de formation professionnelle et on délivre des formations qui durent trois demi-journées en tout donc sur le comportement animal : d'où vient le comportement ? Comment réagir face à un chien agressif ? Comment se positionner pour ne pas se mettre en danger, ne pas mettre en danger le propriétaire, ne pas mettre en danger l'animal ? Et puis on finit toujours ces formations par un temps d'ouverture sur le côté plus social de l'animal : comment faire de l'animal quelque chose de plus positif dans les structures sociales ? Et ne pas juste dire « c'est une contrainte en plus qu'on nous met dans la structure » mais vraiment essayer de changer le discours qu'il y a actuellement et voir l'animal comme quelque chose de positif qui peut accélérer la réinsertion sociale de son propriétaire.]* Théo Noguer (Solivet)

D'ailleurs, les trois professionnels que j'ai interrogé sont unanimes, afin d'accompagner le binôme, il est primordial de créer un lien avec l'animal.

## **2) Créer du lien avec l'animal...**

*[Je pense qu'avec des personnes qui ont des animaux il ne faut pas le négliger. Directement je vais saluer la personne et lui demander si je peux caresser son*

*animal, son prénom et d'office on va parler de ça. C'est vrai qu'ensuite les personnes parlent plus facilement.] Manon (ASS)*

Cette recherche de lien avec l'animal n'est pas forcément conscientisée, elle peut se faire de manière tout à fait naturelle en étant le fruit d'une sensibilité aux animaux. Mais elle peut être la base d'une médiation animale et cette démarche pourra être un réel atout dans la rencontre avec la personne. Questionner le maître autour du nom de l'animal, de son caractère mais aussi son âge, cela donne de l'importance à la personne qui est souvent ravie de présenter son compagnon. Aussi, complimenter l'animal peut valoriser le maître, il peut considérer qu'il s'occupe bien de son animal. De manière générale, j'ai constaté au travers de mes échanges avec ces maîtres, qu'ils étaient heureux de pouvoir parler de leur animal et de leur vie ensemble. D'ailleurs, à la fin de notre échange, Kal (*SDF*) m'a remercié à plusieurs reprises de leur donner la parole et de mettre en avant leurs animaux qui comptent beaucoup pour eux.

Aussi, tout comme les maîtres, les professionnels que j'ai interrogés parlent aux chiens :

*[Moi personnellement, ce que je fais c'est que je considère l'animal presque comme une personne à part entière que ce soit au moment de la rencontre avec ce monsieur : je salue le monsieur, je salue le chien aussi, mais aussi au quotidien, tous les matins quand je salue monsieur, je salue le chien aussi.] Pierre (ES)*

*« Même s'il ne comprend pas vos mots, il voit que vous vous adressez à lui, or, les chiens adorent qu'on leur montre de l'intérêt : leur adresser la parole est perçu comme une grande marque de reconnaissance. » (Dulieux, 2020)* Selon moi, ce sentiment de reconnaissance peut être partagé par le maître qui constate que son animal est considéré par le professionnel. Néanmoins, cette démarche demande, à nouveau, d'être à l'aise avec les animaux et d'adopter une posture naturelle avec l'animal et la personne, sans laquelle, le lien de confiance avec le binôme pourrait être fragilisé.

Enfin, au quotidien, l'éducateur spécialisé peut porter différentes attentions à l'animal, permettant ainsi de consolider le lien de confiance avec ce dernier à travers des temps de jeux ou quelques sorties. Comme Yann (*ES*) me l'expliquait, créer du lien avec l'animal peut permettre non seulement à l'équipe d'accéder si besoin à l'hébergement lorsque l'animal est présent mais aussi de favoriser l'entrée en lien avec la personne. Et pour cause, *« l'animal a une place de médiateur du lien. S'intéresser à l'animal, en tant que professionnel, se soucier de sa santé, lui parler, le caresser, permet de créer un lien de*

*confiance avec la personne. Ce lien ouvre la voie à la création d'un partenariat entre le professionnel et le résident dans la construction de son accompagnement.* » (Rhizome, n°72, p9)

### **3) ...Pour créer du lien avec la personne : l'animal médiateur**

*«Du latin mediare (être au milieu de, s'interposer), la médiation selon son sens ordinaire réside dans l'action de servir d'intermédiaire entre deux êtres, deux termes.»* (Cécile Albert, Jean-Pierre Boutinet, 2009). Il existe de multiples supports afin de faire vivre une médiation à visée éducative et thérapeutique tels que l'art, la musique, le sport ou encore la cuisine. Dans l'accompagnement du binôme, c'est l'animal qui devient l'intermédiaire dans la relation entre le professionnel et le maître, l'animal est le tiers. Il s'agit donc d'une médiation par l'animal, seulement cette médiation à une particularité.

Depuis plusieurs années, la médiation animale est une pratique éducative et thérapeutique qui se développe dans des structures du social et du médico-social. *« L'animal peut devenir un surprenant médiateur entre un professionnel, aussi bien du social que de la santé (...) et son patient, son résident »* (Beiger, 2014, p XI). En s'appuyant sur la richesse du lien qui s'établit entre l'Homme et l'animal, la médiation animale vise à travailler autour des besoins de la personne ou d'un groupe. Cette pratique demande au professionnel de sélectionner et d'éduquer spécifiquement les animaux et de trouver la juste distance permettant à la personne ou au groupe de découvrir l'animal et de créer un lien avec ce dernier.

Dans l'accompagnement de la personne propriétaire d'un animal, la médiation animale telle qu'elle est connue, est bousculée puisque ce n'est pas le professionnel qui amène un animal tiers pour faire vivre la médiation mais au contraire, il s'appuie sur l'animal de la personne. Ainsi, afin de faire vivre cette médiation, ce sera au professionnel de rencontrer l'animal et de créer un lien avec lui et non pas à la personne accompagnée. Pour le professionnel, cet exercice peut demander du temps et peut être complexe, mais il apportera une grande richesse dans l'accompagnement. En effet, l'animal facilitera la communication et la confiance entre la personne et le professionnel, indispensables pour l'accompagnement. Malgré cette particularité, Monsieur Albrecht confirme que cela relève bien de la médiation animale puisque les objectifs sont les mêmes qu'une médiation animale plus traditionnelle.

## **II. L'animal médiateur dans l'accompagnement du binôme**

### **1) Connaître le vécu de la personne à travers son animal**

Selon Christophe Blanchard , l'animal représente « *une borne biographique* » pour son propriétaire : « *dans un quotidien qui peut vite devenir destructurant, posséder un chien constitue en effet un levier permettant de remettre de la perspective dans son existence* » (Blanchard, 2013). Évoquer son parcours à la rue n'est pas forcément un exercice évident. Le travailleur social peut alors s'appuyer sur l'animal afin d'aider la personne à retracer son parcours. J'ai d'ailleurs pu le constater lors de mes divers échanges avec les maîtres. En effet, les personnes ont évoqué naturellement leur parcours et leur quotidien à travers l'adoption de leur animal et leur vie ensemble. Avec le soutien d'un vétérinaire ou d'un éducateur canin, Boris Albrecht (*Fondation A et P Sommer*) explique :

*[Le ou la vétérinaire qui va poser des questions frontalement à la personne pour savoir où-est-ce qu'elle a dormi, si elle se drogue, combien d'argent elle se fait en faisant la manche, d'où elle vient etc, en général, on va se retrouver face à un blocage alors que si on prend l'axe animal, on va avoir toutes les informations et des informations beaucoup plus riches : « il est sympa ton chien, quel âge il a ? D'où il vient ? » et à partir de ce moment là, souvent le maître va donner des informations extrêmement précieuses en disant « voilà c'est un croisé, que j'ai eu d'un type que j'ai vu à Montpellier, d'ailleurs il est toujours le parrain de mon chien. Là j'ai pu aller chez le véto la dernière fois il y a 6 mois. ». C'est ce qu'explique bien Christophe Blanchard, l'animal devient une balise, un point de repère extrêmement important pour ces personnes mais aussi un allié et c'est un allié pour les travailleurs sociaux à partir du moment où on peut prendre en compte l'animal. Effectivement, la personne va beaucoup plus se dévoiler en parlant de son animal.]*

Au-delà de ce repère spatio-temporel, souvent le maître va projeter sa vie sur celle de son animal. « *L'animal permet l'extériorisation de certains problèmes personnels servant ainsi de "soupape d'échappement". En effet, une tendance naturelle de l'être humain est de projeter ses propres états d'âme et ses angoisses sur son animal préféré : c'est l'anthropomorphisme. L'animal devient ainsi un miroir de nos émotions intimes. (...) Nous craignons toujours que l'animal subisse nos propres souffrances et par là-même nous les*



*dévoilons au monde.* » (Beiger, 2014, p84)

## **2) L'animal comme la projection du maître**

De manière générale, lors de séances de médiation animale que j'ai pu mener, j'ai souvent observé le phénomène de projection : « Comme moi, ce chien il a besoin de câlins », « elle est têtue comme moi », « il est peureux moi aussi j'ai peur des autres ». Lors de mon échange avec Sylvain (SDF), j'ai été marquée par cette projection :

*[Dès qu'il y a de la tension autour de moi, il n'aime pas et il pince. Je pense que c'est un choc post traumatique qu'il a eu par rapport à son ancien propriétaire. Il gueulait beaucoup, il tapait un peu sur les parents donc le chiot ça a du lui faire un choc. D'entendre le maître gueuler tout le temps, d'entendre ses parents pleurer et tout, de voir ses parents se faire taper. Un chiot, c'est comme nous, c'est comme moi. Quand j'étais petit, j'ai vu ma mère se faire taper dessus par son mec, ça m'a marqué aussi. J'étais petit, j'étais là frustré en train de voir ma mère se faire taper, là les chiots c'est pareil, ils ont une mémoire aussi.]*

Ce témoignage marquant, montre à quel point la personne peut faire des ponts entre la vie de son animal et la sienne. Dans le documentaire « *Les chiens du Macadam* », un jeune travaille autour du comportement de son chien avec le soutien d'un éducateur canin. En mettant en perspective le comportement de son chien avec les autres chiens et l'éducation que lui-même lui a donné, le jeune se retrouve face à son histoire : il explique répéter ce qu'il a vécu dans son enfance en projetant ses angoisses dans sa relation avec son chien.

Ainsi, à travers l'animal, l'éducateur spécialisé peut apprendre beaucoup sur le parcours à la rue de la personne, ses traits de caractère mais aussi son histoire de vie dès son enfance. La communication entre le maître et le travailleur social se voit facilitée grâce à la présence de l'animal. Aussi, il peut être intéressant d'observer le binôme plus finement et d'analyser ce qui se joue dans le comportement du maître envers son compagnon car comme l'explique Pierre (ES) :

*[Quand tu vois comme ils investissent la relation avec l'animal (...) ça met en valeur les carences éducatives (...) il peut le laisser 2h dans un coin, tu te doutes qu'il est dans la reproduction de quelque chose qu'il a vécu, quelque chose qu'il ne sait pas faire. (...) quand tu vois la manière de reprendre le chien et la violence dont ils peuvent faire preuve à son encontre, tu te doutes qu'ils sont en train de*

*reproduire quelque chose qu'ils ont vécu et qu'ils n'arrivent pas à mettre en mot.]*

Selon le site Etudier, « *Les carences éducatives se traduisent en général par un défaut de surveillance et de protection, le non-respect des prescriptions médicales ou de soins, le non-respect du rythme de l'enfant, le désintérêt pour la scolarité et l'éducation en général.* » Le maître reproduit-il, envers son animal, le schéma qu'il a connu lorsqu'il était enfant ? En tout cas, cette question peut-être intéressante à poser en tant qu'éducateur spécialisé dans le but de mieux cerner les difficultés et les besoins de la personne. Selon moi, il est primordial, d'échanger en équipe afin de partager les observations de chacun et les différentes analyses pour prendre du recul et affiner l'accompagnement de la personne.

Aussi, comme explicité dans ma partie B, le maître peut également chercher, dans sa relation à son animal, à combler des carences affectives. Selon le dictionnaire Larousse, les carences affectives représentent l'« *absence ou insuffisance des échanges affectifs, essentiels au développement et à l'équilibre affectif d'un sujet.* ». Ces carences affectives peuvent voir leur origine dans l'enfance mais aussi dans le processus d'exclusion qui met en évidence la rupture des liens sociaux.

Observer, analyser la potentielle présence de carence chez la personne permet de prendre en considération la grande souffrance dans laquelle elle se trouve et ainsi de lui proposer un accompagnement adéquat par exemple avec le soutien d'un psychologue.

Finalement, cette médiation permet au travailleur social de s'appuyer sur l'animal au quotidien pour accompagner la personne.

### **3) La place de l'animal au quotidien**

*[Là tout à l'heure, juste avant que tu arrives, ça n'allait pas, un des moyens de rentrer en relation avec lui quand il est fermé c'est de rentrer en relation avec son chien. Jouer avec le chien ça me permet d'entrer en relation avec lui.] Pierre (ES)*

Une personne en grande souffrance peut se refermer sur elle-même. La communication entre la personne et le professionnel peut être alors rompue. L'éducateur spécialisé doit donc imaginer des stratégies pour entrer en lien avec elle et la présence d'un animal peut s'avérer être un réel atout. En effet, jouer avec le chien et lui parler peut permettre de désamorcer la situation car souvent le maître va souhaiter s'investir dans cette relation. Par

exemple, en jouant avec le chien, Pierre explique que le maître va faire une remarque sur la façon dont il joue avec son chien, la communication entre eux est alors rétablie.

Aussi, comme Pierre (ES), Théo Noguer (Solivet) note que le travail autour du soin de l'animal amène l'éducateur spécialisé à accompagner la personne autour de l'accès au soin :

*[On arrive à travailler un peu sur les questions d'accès au soin pour les propriétaires d'animaux de compagnie parce que souvent ils sont hyper partants pour faire vacciner et identifier leur animal (...) Et à côté de ça, ce sont des personnes qui prennent très peu soin de leur propre santé. On arrive à travailler un peu là-dessus, pas nous en tant que vétérinaires, mais les travailleurs sociaux lors des temps de permanence, arrivent à dire « bon et toi où est-ce que tu en es ? » « sur tes prises de produits, tu arrives à faire ça avec du matériel stérile ? ». (...) L'accès au soin de l'un permet l'accès au soin de l'autre.]*

Ainsi, à travers le prendre soin de l'animal qui est très important pour ces maîtres, les professionnels peuvent les amener à penser à leur propre santé et hygiène de vie.

L'animal médiateur est donc un réel levier dans l'accompagnement des personnes SDF. Pourtant cette place de tiers n'est pas la seule que l'animal va avoir dans l'accompagnement de son maître. En effet, une prise en charge de l'animal va apporter également d'autres bénéfices.

### **III. Accompagnement autour du lien du binôme**

#### **1) Dans une logique d'insertion...**

*[C'est difficile. J'ai du mal à envisager de travailler parce que j'ai du mal à le quitter mais bon. J'ai envie de travailler mais je sais que ça va être dur. Je vais penser à lui et puis lui il va être triste. Séparés comme ça du jour au lendemain, (...) On s'y fera mais bon je sais que ça va être dur au début. Le plus dur pour qui, je ne sais pas mais je sais que pour moi ça va être dur. On a tellement une complicité forte. (...) C'est mon bébé] Sylvain (SDF)*

J'ai constaté lors des échanges avec ces maîtres, que la séparation avec leur animal sur un temps de travail peut devenir une grande angoisse pour eux. Pourtant, rapidement le professionnel peut accompagner la personne dans une insertion professionnelle sans penser à la place de l'animal dans ce changement de vie. Pourquoi est-ce une fausse bonne idée ?

« Dans la vie que les travailleurs sociaux envisagent pour leurs usagers, ils oublient – faute d'une formation spécifique sur la question – de considérer l'homme et le chien comme un binôme fusionnel qui ne peut se séparer qu'au prix d'un accompagnement spécifique ». En effet, « souvent la relation du chien et du maître peut frôler le pathologique : présentant un attachement excessif à son compagnon humain, l'animal ne peut alors plus se passer de sa présence » (Blanchard, 2014, p188). Christophe Blanchard parle de « pathologie canine » assez courante pour ces chiens. Manon (ASS), constate :

[Il faut toujours penser à l'animal car sinon tu n'avances à rien. Au bout d'un moment, si tu n'y penses pas, la personne va te le redire « Et mon chien ? Je fais comment ? »]

Comme exprimé dans ma première partie sur ce binôme, depuis leur rencontre, le maître et son chien entretiennent un lien fort s'apparentant à un lien de parent-bébé. Il paraît parfois difficilement concevable pour la personne de laisser seul son animal. Mais alors, comment dans une logique d'insertion socio-professionnelle, accompagner le binôme ?

## **2) ...Accompagner à la séparation quotidienne**

Sur cette question, aucune solution n'est partagée par tous les professionnels et structures. Yann (ES), conscient de cette réalité veille à ce que l'animal ne devienne pas un frein à l'insertion de la personne (Cf Annexe 6 : Pour l'insertion professionnelle). Pour, cela il souhaite, si cela est nécessaire, s'appuyer sur le réseau primaire du maître pour qu'une personne puisse garder le chien. Le réseau primaire est un réseau informel, il provient des relations que la personne entretient au cours de sa vie. « Le réseau primaire d'une personne est constitué par le groupe de personnes activables et mobilisables pour lui apporter une aide en cas de besoin » (Patrick Dubéchet, Marie Rolland, 2014). Manon, sensible également à ce lien fusionnel évoque sortir de ses missions en assurant au maître qu'elle s'occupera de l'animal pendant son absence (Cf annexe 6 : Pour l'insertion professionnelle). Aussi, travaillant dans un CHRS collectif, elle a créé un système de permanence entre les personnes accueillies afin de répondre à cette problématique. Cette permanence solidaire permet à la personne de s'absenter pendant qu'un autre résident s'occupe de son animal. Grâce à cette initiative, le maître part travailler plus sereinement et son animal lui permet également de créer du lien avec d'autres.

Le réseau primaire, le professionnel, le collectif, sont donc des appuis mobilisables afin

d'accompagner le binôme vers une séparation pendant le temps de travail. Néanmoins, qu'en est-il sur le long terme ? Est-il possible de travailler la séparation de façon pérenne ? Dans le documentaire « *Les chiens du macadam* », une vétérinaire comportementaliste, explique qu'il est possible à travers différents exercices, d'accompagner l'animal à vivre dans un hébergement et à accepter la séparation avec son maître. D'ailleurs, elle précise que l'animal peut progresser rapidement si les exercices sont bien suivis.

C'est dans cette logique que l'association Solivet intervient également :

*[On accompagne le binôme Homme-Animal lors de cette période là pour que le retour en hébergement ou en logement se passe bien et évidemment nous faisons intervenir des éducateurs canins, des comportementalistes canins, pour travailler sur le comportement de l'animal parce que souvent on se rend compte que ce sont des chiens qui sont nés, qui ont grandi dans la rue, qui sont hyper équilibrés pour vivre à la rue, contrairement à ce que l'on peut entendre parfois. Ils sont hyper sociables en général avec l'Homme, globalement ce sont des chiens sympas, sympas avec les autres chiens, il n'y pas de soucis de comportement lorsqu'ils sont à la rue. Par contre ce sont des chiens qui n'ont jamais vécu entre quatre murs, qui ont toujours été libérés et qui vont se retrouver du jour au lendemain, dans un petit appartement, avec un propriétaire qui va s'absenter pour faire des démarches administratives, essayer de retrouver du travail... Et donc parfois cette période là ne se passe pas très bien pour l'animal, l'animal développe des troubles comportementaux : il se met à aboyer toute la journée, il détruit tout l'appartement quand il est seul, il se met à faire de la protection de son appartement à fond et il ne supporte pas que d'autres personnes rentrent. C'est quand même des problématiques qui peuvent être assez gênantes et vraiment des fois être un frein ou un échec de la réinsertion de son propriétaire. (...) On essaie de travailler là-dessus pour que l'animal ne soit pas un motif d'échec de réinsertion. On fait intervenir des éducateurs ou éducatrices canins dans les structures, on fait des cours collectifs déjà pour créer du lien pour les personnes et ensuite pour des thématiques plus ciblées. On fait de l'accompagnement individuel sur deux-trois mois, ça dépend des besoins. L'éducatrice est présente quasiment toutes les semaines avec la personne pour travailler, donner des exercices. C'est aussi un*

*moment où on invite les travailleurs sociaux qui suivent ces personnes pour que ça soit une relation un peu différente entre l'éduc spé, le travailleur social et le propriétaire de l'animal. Au final, les deux sont au même niveau devant l'animal, voire même c'est la personne anciennement SDF qui apporte des connaissances au travailleur social sur son animal donc ça renverse un peu le modèle classique, c'est assez intéressant de voir ça]* Théo Noguer (Solivet)

Cette idée de partenariat avec des professionnels de l'animal afin de travailler autour de la séparation quotidienne du binôme est très intéressante. En outre, l'accompagnement du lien du binôme pourra aussi s'orienter vers le travail autour du deuil.

### **3) Accompagner la séparation du binôme**

*« Le psychiatre Aaron Katcher compare les émotions qui suivent la mort de l'animal à celles que déclenche la perte d'un être humain : "Nous éprouvons l'ampleur de notre parenté avec l'animal quand meurt l'un de ces compagnons particulièrement chéris. Le chagrin est intense et poignant. (...) L'accablement peut être aussi grand que s'il s'agissait de la perte d'un membre de la famille. Il arrive même que la peine ressentie soit plus cruelle que celle provoquée par le décès d'un parent." (...) Pour des publics marginalisés, comme les sans-abri accompagnés de chien, le décès de l'animal constitue une épreuve d'autant plus traumatisante qu'ils vivent généralement vingt-quatre heures sur vingt-quatre avec lui.»* (Blanchard, 2014, p72). J'ai été confrontée à cette réalité lorsque j'ai accompagné une jeune propriétaire d'un chat dans les soins vétérinaires. Lors du troisième rendez-vous avec le vétérinaire, elle a du prendre la décision de faire euthanasier son chat qui ne pouvait être soigné. Cette décision a été brutale et la souffrance indescriptible. Naturellement et avec son accord, je suis restée avec elle lors de ce dernier au revoir à son chat car il me paraissait important de la soutenir et de l'accompagner dans cette épreuve difficile. Quelques semaines plus tard, elle a demandé à être hospitalisée afin d'être accompagnée par une équipe soignante tant dans ses difficultés que dans ce deuil qui était difficile à entamer. Pendant son hospitalisation, je lui ai rendu visite, elle me parlait alors de cauchemars où elle tuait son chat. De cette expérience, j'ai compris l'importance de ne pas négliger la perte d'un animal et d'accompagner le maître dans son deuil. Théo Noguer (Solivet), constate :

*[Le deuil est une période pas facile pour les personnes SDF (...) On a un*

*contrecoup quand le chien meurt. Des personnes qui consomment moins de drogues ou d'alcool lorsqu'ils ont un animal parce qu'il faut s'en occuper, le jour où l'animal meurt tu as une reprise de drogue, d'alcool parce qu'elles ont la tristesse d'avoir perdu un membre de leur famille. Par chance, je n'ai pas vu beaucoup de chiens mourir mais le peu que j'ai vu, les personnes étaient au fond du trou derrière. C'était vraiment très compliqué.]*

Lors de mon échange avec Louis (*SDF*), j'ai ressenti sa souffrance quand il évoquait le décès de son chiot quelques années auparavant.

En tant qu'éducateur spécialisé, il est nécessaire d'être vigilant et d'être présent pour la personne afin de prévenir les impacts forts qu'auront la séparation du binôme qui entretenait un lien fusionnel. En effet, les répercussions peuvent être graves et mettre en danger la vie de la personne avec une consommation à risque de produits et des envies suicidaires. Parfois, elles sont d'ailleurs fatales lorsque des maîtres endeuillés mettent fin à leur vie. Lors de nos échanges avec Kal (*SDF*), il avait également évoqué la réalité du deuil :

*[J'espère parfois mourir avant mon chien pour éviter le deuil.]*

Le travail en partenariat avec la clinique vétérinaire dans des situations d'euthanasie peut être pertinent. Aussi, un accompagnement avec un psychologue ou un psychiatre pour le maître peut s'avérer indispensable pour le deuil.

Finalement, de l'insertion professionnelle au deuil, le travailleur social ne se suffit pas à lui-même pour accompagner le binôme. Et si l'accompagnement du binôme demandait un travail en partenariat pluri-professionnel ? D'autres aspects de l'accompagnement tendent à aller dans ce sens.

#### **IV. L'accompagnement du binôme : une question de partenariat ?**

##### **1) La délicate question de la violence envers l'animal**

Comment procéder lorsque l'éducateur spécialisé observe des comportements inadaptés envers l'animal ? Comment définir le cadre de l'acceptable et de l'inacceptable ? Quelle est la légitimité du professionnel pour intervenir ? Ces questions sont délicates. Aucune violence qu'elle soit d'ordre physique ou verbale peut être tolérée et laissée sans

réponse de la part du travailleur social. Confronté à la violence envers l'animal, qu'elle soit due à une prise d'alcool, de produits stupéfiants ou non, le professionnel est tenu d'y apporter une réponse.

Pierre (ES) et Manon (ASS) ont déjà été confrontés à cette problématique et tous deux essaient de construire des réponses adaptées tant pour la compréhension de la personne que pour le bien-être de l'animal. Manon évoque la situation d'un homme qui a un chien depuis quatre ans. Le binôme connaît des difficultés lorsque le maître s'alcoolise. La situation est complexe et Manon tente au fil du temps de faire accepter au maître un stage avec un éducateur canin. En tout cas, la professionnelle a décidé de se positionner afin de protéger le maître de potentielles morsures et de protéger l'animal. Ici, dans cette situation, je constate que Manon a construit un lien de confiance tant avec la personne qu'avec l'animal. Ces liens de confiance lui permettent, malgré les difficultés, d'échanger avec le maître mais aussi de protéger l'animal lorsque la situation du binôme pourrait dégénérer sur le lieu de l'hébergement. Pour Pierre aussi, cette réalité est compliquée. Il explique, lui, chercher le moment opportun afin de questionner le maître autour des situations de violence qu'il a pu observer. Il propose également au maître de se rapprocher d'un éducateur canin.

Imaginer des réponses en tant que travailleur social ou développer un partenariat avec des professionnels de l'animal ? Cette question je l'ai posée à Théo Noguer (Solivet) :

*[Je pense que oui les travailleurs sociaux peuvent se mobiliser là-dessus, quand notamment ils voient une personne taper sur son chien parce qu'il a fait une bêtise ou autre, c'est normal, je trouve, de dire « non, dans notre structure, ce n'est pas accepté. ». Maintenant je ne suis pas sûr que se positionner à réexpliquer l'éducation soit le rôle des travailleurs sociaux non plus. Et surtout, nous ce que l'on voit, c'est que souvent les travailleurs sociaux qui le font ne sont pas forcément écoutés par le propriétaire parce que le propriétaire ne voit pas la légitimité qu'a le travailleur social sur ces questions de l'éducation du chien à ce moment là. Quand on est appelé sur des structures où le chien est déjà accueilli, on parle de ça et souvent il y a des travailleurs sociaux qui sont sensibles à l'animal de compagnie (...). Ces travailleurs sociaux ont déjà essayé de se positionner sur ces questions-là et souvent ils nous appellent en disant « avec un éducateur canin, avec un vétérinaire finalement il y a plus de légitimité ». On est plus écouté que les*



*travailleurs sociaux et c'est pour ça qu'on intervient dans les structures.]*

Si la violence physique est plus aisément identifiable, la maltraitance peut être une notion subjective. Il est nécessaire que l'éducateur spécialisé se détache de ses projections sur le lien Homme-Animal afin de prendre du recul. Concernant la violence physique il est important d'expliquer qu'elle ne peut être tolérée au sein de la structure. Quoiqu'il en soit, il est primordial de se rapprocher d'un expert de l'animal, vétérinaire ou éducateur canin par exemple, qui aura les compétences et la légitimité requises pour apporter un bon déchiffrement de la situation ainsi que des réponses adaptées si besoin. Lorsque la violence est avérée, si la réparation de la relation homme-animal doit être confiée à des professionnels comme les vétérinaires ou les éducateurs canins, il n'en demeure pas moins qu'elle doit faire l'objet d'une prise en charge par le travailleur social concernant le propriétaire de l'animal. En effet, la violence peut être considérée comme l'expression d'une grande souffrance, il est donc important de l'analyser et de proposer des réponses adaptées. Qu'en est-il du rôle d'éducateur spécialisé, lorsque le maître doit un temps se séparer de son animal, dans des cas d'hospitalisation ou d'incarcération ?

## **2) La garde des animaux**

*[Parfois on a géré comme on a pu, avec des personnes qui avaient des chiens et qui se sont retrouvées incarcérées du jour au lendemain par exemple. Qu'est ce qu'on fait du chien ? Avant d'être incarcérés, certains donnaient des noms, donc on pouvait contacter des personnes. Après, pour d'autres ça a été plus compliqué : une fois j'ai monté un rottweiler dans le kangoo et je l'ai emmené chez mon père parce qu'il a du terrain. Je l'ai laissé chez lui pendant une journée en me disant « on ne peut pas le laisser comme ça ». Le soir même la personne incarcérée avait trouvé une solution, il avait un pote, donc le pote est venu et j'ai ramené le chien. Ça a été ponctuel mais voilà. (...) pour beaucoup on va être sur du système D parce que faire garder un chien même sur du partenariat ça coûte un billet, enfin je pense qu'il y a encore des choses à monter, il y a encore des choses à réfléchir, inter-associations je pense. A mon avis, il faudrait, parce qu'on va y être confrontés de plus en plus à ces possibilités.] Yann (ES)*

Si cette question se pose en cas d'incarcération, elle se pose encore plus fréquemment en cas d'hospitalisation. En effet, la question de la santé, physique, psychique, addictive est

souvent posée dans l'accompagnement des personnes en situation d'exclusion. L'animal peut venir compliquer l'accès au soin du maître car les structures de soin en France n'accueillent pas les binômes. Par exemple, au niveau addictologique, le site Drogues info service explique qu'« aucune clinique privée, aucun hôpital public, pour des raisons d'hygiène, ne peut accepter de recevoir un patient accompagné de son animal domestique. Dans le secteur des prises en charge spécialisées en alcoologie, les seules structures acceptant les animaux sont les "Centres thérapeutiques résidentiels", appelés également centres de post-cure. » et ces post-cures sont peu nombreux. Ici se posent donc deux questions pour l'accompagnement : que faire de l'animal et comment accompagner le binôme à la séparation pendant vraisemblablement plus longtemps qu'une journée ? Dans certaines situations, la personne a un entourage, ami ou famille, en capacité de garder son animal mais cette solution est loin d'être systématique, surtout dans un contexte d'exclusion sociale. Afin de répondre à ces problématiques, certaines structures ou associations, telles que Solivet, essaient de proposer des réponses :

*[La question de l'hospitalisation ou la question de l'incarcération, c'est souvent la même problématique qui se pose beaucoup du côté des structures sociales et nous on est souvent sollicités là-dessus. Aujourd'hui on fait appel à des réseaux de familles d'accueil pour gérer ça et honnêtement c'est loin d'être idéal, c'est-à-dire qu'on fait ça à défaut de mieux. (...) Moi j'ai gardé une chienne en décembre, pendant quinze jours je n'ai pas pu partir quinze minutes de mon appartement sans elle, parce qu'elle détruit tout et qu'elle aboie non stop donc... C'est vraiment difficile et encore je suis vétérinaire, je sais comment m'y prendre mais je me dis pour des bénévoles sans forcément de compétences derrière c'est vraiment dur à gérer. Et on a aussi quelquefois et ça arrive, malheureusement, des personnes qui refusent de rendre les chiens carrément parce qu'elles décident qu'un animal à la rue, c'est un animal malheureux (...) Et là, si le chien est identifié ça va, s'il n'est pas identifié, ça peut être vraiment problématique. (...) C'est pas simple ces histoires de gardes d'animaux.]* Théo Noguer (Solivet)

Théo Noguer m'a également parlé d'une association sur Strasbourg, Lianes qui a créé une entreprise d'insertion autour d'un chenil pouvant accueillir les chiens et les chats pour permettre au maître de réaliser des démarches ou d'être hospitalisé. Boris Albrecht

(Fondation A et P Sommer), lui, évoque les chenils au sein même des CHRS :

*[Il n'y a pas de solutions miracles. Des CHRS qui effectivement ont des boxes, ils peuvent garder l'animal pendant que la personne se fait soigner sinon après c'est difficile.]*

Néanmoins, il faut, pour l'établissement, pouvoir subvenir aux besoins de l'animal pendant le temps d'absence du maître.

Pierre (ES), quant à lui, évoque la possibilité de la garde en SPA mais cela demande au maître de payer les frais de garde ce qui est peut être complexe lorsque la personne a peu ou aucun revenu. Cette difficulté liée aux revenus de la personne touche également les soins vétérinaires.

### **3) Les soins vétérinaires**

*[Il y a pas mal de difficultés, donc c'est surtout sur les soins vétérinaires, surtout que voilà j'ai moins de 25 ans moi, donc je n'ai pas forcément de ressources ou pas d'énormes ressources donc les frais vétérinaires sont assez chers.]* Léa (SDF)

Les soins vétérinaires sont une problématique qui peut rapidement se poser pour les binômes accueillis en CHRS, qui dans le cas de Léa (SDF) notamment, n'est plus éligible à la permanence vétérinaire mise en place sur la ville. J'ai été également confrontée à cette difficulté en accompagnant deux jeunes du CHRS Herriot. Toutes deux avaient des frais vétérinaires considérables à payer puisque leurs animaux avaient été malades. Cette question me demande de construire de nouveaux partenariats et de solliciter des aides financières par exemple proposées par la Fondation Brigitte Bardot ou la SPA. Dans tous les cas, je constate qu'il est important de construire des réponses à cette problématique qui pose un double objectif : garantir la santé de l'animal mais aussi assurer l'état sanitaire des établissements. C'est dans ce sens, que Solivet intervient également :

*[Le deuxième axe que l'on a, c'est le suivi sanitaire des structures sociales que l'on accompagne donc notamment on organise des permanences vétérinaires de façon régulière, (...). On fait venir des vétérinaires bénévoles qui travaillent dans des cabinets vétérinaires à côté et qui viennent pendant une demi-journée, pendant trois ou quatre heures en général, vacciner, identifier, traiter contre les parasites les animaux qui sont dans la structure. L'idée est de dire si la structure sociale joue le jeu et accepte de recevoir les propriétaires d'animaux, il ne faut pas que*

*l'animal devienne une source de maladie et de parasite dans la structure. On sait à côté de ça que les soins vétérinaires sont extrêmement chers et peu abordables pour les personnes précaires et on a pas de dispensaire vétérinaire en dehors des grandes villes. On fait tout gratuitement.]* Théo Noguer (*Solivet*)

Théo Noguer (*Solivet*) explique que l'association Vétérinaires pour tous vient de se recréer. Ce réseau de vétérinaires œuvre sur tout le territoire français avec notamment comme mission d'intervenir dans les structures sociales. Cette association peut donc être un partenaire intéressant à solliciter dans ces situations.

L'accompagnement de ce binôme demande de reconsidérer, réexaminer, la pratique professionnelle. Il est important de s'adapter aux besoins tant de la personne que de l'animal afin de penser une réelle insertion. Pour cela, j'ai pris conscience au travers de mes échanges avec Boris Albrecht, Théo Noguer et Christophe Blanchard qu'un réel partenariat avec des professionnels de l'animal semble indispensable.

*[L'animal devient une balise, un point de repère extrêmement important pour ces personnes mais aussi un allié et c'est un allié pour les travailleurs sociaux à partir du moment où on peut prendre en compte l'animal.]*

Boris Albrecht (*Fondation A et P Sommer*)

## PROBLÉMATIQUE

« Comment accompagner les personnes à la rue propriétaires d'animaux ? », telle était ma question de départ. Après avoir contextualisé la construction de mémoire, je me suis consacrée dans un premier temps à comprendre la réalité de ce binôme en rue. Mes recherches conceptuelles et exploratoires m'ont amené à construire ma réflexion de l'adoption de l'animal à la sortie de rue. L'adoption d'un chien en rue répond souvent à une souffrance extrême induite par le processus d'exclusion. La solitude, le rejet de la société, le jugement, le mal-être, les manques d'affection, de reconnaissance... Toute cette souffrance peut être apaisée par la présence d'un animal et bien souvent ces maîtres ont connu ces bienfaits lorsqu'ils étaient enfants. Afin de garder son animal avec lui, le maître va l'éduquer à la vie en rue, ce qui permettra à l'animal d'acquérir une autonomie et une liberté semblables à celles de son maître. La personne avec son animal deviennent alors rapidement un binôme où le quotidien se conjugue ensemble. Le lien qui les unit est alors extrêmement fort, le chien devenant l'enfant, le frère, la sœur, le confident, le psychologue de son maître. Facteur de protection, de socialisation, l'animal permet à son maître tel une bouée, de rester à flot dans ce quotidien de rue souvent assimilable à de la survie. Néanmoins, l'animal favorise aussi la stigmatisation que la société peut porter à son maître : l'animal n'est pas heureux en rue, il est maltraité, tel est le regard de l'autre sur ce binôme. Pourtant source de résilience et de motivation pour sortir de la vie en rue, le binôme se retrouve souvent face au désert de réponses sociales. Manque de moyens, de considération, de sensibilisation voire de formation, la structuration des établissements du social demande parfois au maître d'abandonner son animal s'il souhaite accéder à une insertion. Pourtant, Christophe Blanchard, lors de mon échange avec lui, expliquait :

*[Vous avez évoqué que je parlais parfois que l'animal était une sorte de bouée avant un naufrage définitif. Ça vous montre bien que si ces personnes n'avaient plus leurs chiens, il n'y aurait même pas d'insertion envisageable.]*

Aujourd'hui, conscientes du lien fusionnel entre la personne et son animal, des structures essaient de fonctionner dans ce sens et accueillent le binôme ensemble.

Initialement, la partie que j'avais construite autour de l'accompagnement : « l'accompagnement de la personne propriétaire d'animaux » s'est orientée rapidement vers « l'accompagnement du binôme ». J'ai pris conscience au fil des mes recherches que

l'accompagnement du propriétaire est indissociable de la prise en charge de l'animal. En effet, l'animal, comme médiateur dans le lien éducatif représente une dynamique positive pour l'accompagnement du maître. Néanmoins, au-delà de cet aspect, j'ai constaté que l'accompagnement de ce binôme demande d'aller plus loin dans la réflexion en particulier lorsque l'insertion exige une séparation. Il faut alors accompagner l'animal à s'habituer à un nouveau cadre de vie et pour cela, seuls des spécialistes des animaux peuvent proposer des pistes d'actions. Finalement, l'ensemble de mon mémoire, m'a amené à repenser ma question de départ . À mon sens, la réelle problématique est :

**En quoi la prise en compte et l'accompagnement tant de la personne que de son animal dans leurs vies en rue et après la rue peuvent-ils permettre une insertion socio-professionnelle ?**

**HYPOTHÈSES**

Plusieurs hypothèses d'actions pour répondre à ma problématique me semblent pertinentes. Je pense que la prise en compte et l'accompagnement tant de la personne que de son animal dans leurs vies en rue et après la rue, dans la perspective d'une insertion socio-professionnelle, suppose un travail en partenariat entre travailleurs sociaux et professionnels du monde animal. Il serait intéressant d'intégrer l'animal dans la prise en charge de la personne sur les écrits professionnels dont notamment les projets d'accompagnement du maître. Ainsi, l'accompagnement tant de la personne que de son animal supposerait une formation des travailleurs sociaux sur ce binôme. Afin d'aller vérifier mes hypothèses d'actions j'orienterai ma recherche autour de différents points. Tout d'abord, j'irai interroger sur le territoire dijonnais des spécialistes des animaux sur la question du partenariat avec les travailleurs sociaux. Pour cela, je m'appuierai sur des entretiens semi-directifs pour posséder une trame logique à suivre tout en permettant aux professionnels d'ajouter les éléments qui leur semblent importants. Ensuite, je me rendrai dans un CHRS où des spécialistes des animaux travaillent en collaboration étroite avec l'équipe éducative. Afin d'analyser leur pratique professionnelle, je souhaiterai aller plus loin que la méthode d'instruction au sosie. Pour cela, je filmerai leurs interventions que nous visionnerions ensemble en vue d'échanger autour de leur approche. Enfin, j'irai observer une formation dispensée par une équipe de Solivet au sein d'un CHRS.

*« Refusons de réduire l'autre à une image. »*

ROUZEL, J. (2004), *Le quotidien en éducation spécialisée*, Dunod, p55



## CONCLUSION

L'élaboration de mon mémoire professionnel a représenté un aboutissement pour moi. En effet, comme expliqué dans mon introduction, avoir la possibilité de porter mes recherches sur ce binôme était une suite logique à ma formation professionnelle. Mes recherches ont donc été très enrichissantes pour moi et pour ma pratique professionnelle d'autant plus que j'ai eu la possibilité d'échanger avec des personnes spécialistes dans ce domaine.

Grâce à ce mémoire, j'ai appréhendé la technique de recherche, même si celle-ci n'est pas aboutie, cela a été très formateur pour moi. J'ai compris le lien essentiel entre la recherche théorique, les expériences professionnelles et bien sûr les échanges et les rencontres sur le terrain. Mais qu'en outre, ces éléments doivent se nourrir mutuellement grâce à la volonté quotidienne, que nous devons avoir en tant qu'éducateur spécialisé, de toujours dépasser nos représentations.

Si à travers ma formation j'ai découvert toute l'importance et la richesse de la recherche de partenariat, c'est au fil de l'élaboration de mon mémoire que j'ai saisi la nécessité de s'ouvrir à des domaines qui n'appartiennent pas de premier abord au secteur social. Le seul but est de trouver les compétences et les appuis nécessaires pour construire un accompagnement suffisamment bon. Le regard de ses partenaires doit nous permettre de ne pas scléroser notre pratique professionnelle. Il est important également de savoir écouter les critiques afin de questionner sa pratique pour toujours chercher à faire progresser l'accompagnement. Je souhaite que ma pratique professionnelle soit vivante en l'enrichissant constamment de chacune de mes rencontres et en requestionnant ma pratique avec le soutien de l'équipe, des partenaires et des personnes accompagnées.

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **Ouvrages :**

- BLANCHARD, C. (2014), *Les maîtres expliqués à leurs chiens*, édition Zone.
- BLANCHARD, C. (2013), *Analyse sociologique du compagnonnage entre l'exclusion et son chien*, doctorat de l'université d'Evry Val d'Essonne Sociologie.
- ARENSTEIN, G-H. (2013), *Zoothérapie*, Marcel Broquet Éditeur.
- BEIGER, F. (2014), *Éduquer avec les animaux*, Dunod.
- DUBÉCHOT, ROLLAND, P. M. (2014), *Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles*, Vuibert.
- LOREAUX, F. (2014), *Situation de travail en A.E.M.O : le cas de la guerre parentale*, Mémoire de recherche à dimension professionnelle.
- NOGUER, T. (2020), *Prise en charge vétérinaire des animaux de personnes sans domicile-fixe : exemple du dispensaire vétérinaire étudiant*, thèse présentée à l'université Claude-Bernard-Lyon 1.
- ROUZEL. J (2004), *Le quotidien en éducation spécialisée*, Dunod.

### **Articles :**

- Manciaux, M. (2001). La résilience: Un regard qui fait vivre. *Études*, 10(10), p321-330. <https://doi.org/10.3917/etu.954.0321>
- SORBA, LE GOFF, M. G. (2019, juillet), Les animaux pansent. *Rhizome*, p7-9
- CHA, O. (2013), La santé des sans-abris, COMMUNICATION, <https://www.academie-medecine.fr/wp-content/uploads/2014/09/pages-de-277-292.pdf>
- Acodège, (automne 2018), L'actualité de l'Acodège au fil des saisons, *Acomag*, p5, <https://fr.calameo.com/read/0052587030602469787f3>
- Clot. Y. (2001), Clinique du travail et action sur soi, *Conservatoire national des Arts et Métiers de Paris*, p262, [https://www.unige.ch/fapse/publicationsssed/files/8214/1572/5491/Pages\\_de\\_255\\_THACE\\_D\\_INT\\_Baudouin.pdf](https://www.unige.ch/fapse/publicationsssed/files/8214/1572/5491/Pages_de_255_THACE_D_INT_Baudouin.pdf)

Direction Départementale de la Cohésion Sociale, (2014, avril), Référentiel départemental des accueils de jour du Nord,

[https://www.nord.gouv.fr/content/download/19280/130813/file/Référentiel\\_Accueil\\_de\\_jour.pdf](https://www.nord.gouv.fr/content/download/19280/130813/file/Référentiel_Accueil_de_jour.pdf)

FURTOS, J. (2009), La souffrance psycho-sociale : regards de Jean Furtos, *Santé Conjuguée*, p79

### **Sites internet :**

Conseil National des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, (2008, juin), *Loi d'orientation du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions*, <https://www.cnle.gouv.fr/Loi-d-orientation-du-29-juillet.html>

Blogue du réseau Entourage [s.d], *SDF ou sans-sabri : quelle définition ? Qu'elle différence ?*, <https://blog.entourage.social/2018/06/18/sdf-ou-sans-abri-quelle-definition-quelle-difference/>

Site Ergo Motri Santé [s.d], *La différence entre travail prescrit et travail réel*, <https://ergo-motri-sante.fr/2021/02/16/la-difference-entre-travail-prescrit-et-travail-reel/>

Site LegiSocial [s.d], *SDF : Sans-Domicile Fixe*, <https://www.legisocial.fr/definition-sdf-sans-domicile-fixe.html>

PAUGAM, S. (2012), Les formes contemporaines de la disqualification sociale, <http://ceriscope.sciences-po.fr/pauvrete/content/part5/les-formes-contemporaines-de-la-disqualification-sociale>

ASSOCIATION ADEFO, (n.d), *Urgence hors famille*, <https://www.adefo.asso.fr/nos-actions/pole-urgence/urgence-hors-famille/>

Site Drogues-info-service (2012), Vos questions/nos réponses : Clinique acceptant animaux, <https://drogues-info-service.fr/Vos-Questions-Nos-Reponses/Clinique-acceptant-animaux>

HIVIN, B. (2015), *Le sevrage du chiot*, <https://www.wanimo.com/veterinaire/reproduction-du-chien/le-sevrage-du-chiot.html>

Site SantéVet (2018), *Éducation du chien : adoptez la « positive méthode »*, <https://www.santevet.com/articles/education-du-chien-adoptez-la-positive-methode>

Site Drogues Dépendance (2018), *Avoir un chien : 8 bienfaits sur la santé*,  
<https://www.drogues-dependance.fr/chien-bienfaits-sante.html>

JEANNIN, S. (2017), Je considère mon animal comme mon enfant : erreur ou pas ?,  
<https://wamiz.com/chiens/conseil/considere-animal-enfant-erreur-11517.html>

DULIEUX, A.(2020), *Pourquoi faut-il parler à son chien ?*,  
<https://wamiz.com/chiens/conseil/faut-parler-chien-7579.html>

Journal le Monde, (2013), *La ronron thérapie, pour reprendre du poil de la bête*,  
[https://www.lemonde.fr/vous/article/2013/01/17/la-ronron-therapie-pour-reprendre-du-poil-de-la-bete\\_1818246\\_3238.html](https://www.lemonde.fr/vous/article/2013/01/17/la-ronron-therapie-pour-reprendre-du-poil-de-la-bete_1818246_3238.html)

Site Etudier, (n.d.), *Carences affectives*, <https://www.etudier.com/dissertations/Carences-Affectives/139083.html>

### **Podcast :**

Odin, S. (2019), Des vétérinaires pour animaux sans domicile,  
<https://www.franceinter.fr/emissions/les-bonnes-ondes/les-bonnes-ondes-28-juin-2019>

### **Filmographie :**

Florence Gaillard, 2012, *Les chiens du macadam*, Florence Gaillard, Synergie Productions-France Télévisions

### **Vidéo :**

Fondation Adrienne et Pierre SOMMER, (2015, février), *SDF et leurs chiens*,  
<https://www.youtube.com/watch?v=p5dAXRMDxds>

## **LISTE DES ABRÉVIATIONS**

Secteur AHI : Secteur de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion

Personne SDF : Personne sans domicile fixe

CHRS : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale

SIAO : Service intégré de l'accueil et de l'orientation

FJT : Foyer des Jeunes Travailleurs

PAI : Projet d'accompagnement individualisé

ASS : Assistant de service social

ES : Éducateur spécialisé

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

SPA : La Société protectrice des animaux

## **Sommaire des Annexes**

Annexe 1 : Trame utilisée pour les entretiens avec les maîtres

Annexe 2 : Le processus de désaffiliation

Annexe 3 : La rencontre du binôme

Annexe 4 : L'éducation en rue

Annexe 5 : Les apports de l'animal

Annexe 6 : Pour l'insertion professionnelle

## **Annexe 1 : Trame utilisée pour les entretiens avec les maîtres**

Je suis Margaux Gibert, en dernière année de formation d'éducateur spécialisé. Dans le cadre de ma formation, je réalise un mémoire autour du lien entre l'homme et l'animal. Plus particulièrement, je m'intéresse aux personnes accompagnées en CHRS propriétaires d'un ou plusieurs animal. Aujourd'hui, il est important pour moi de permettre aux personnes concernées de s'exprimer.

Votre témoignage sera ainsi très enrichissant pour moi et pour l'élaboration de mon mémoire.

Votre témoignage est anonyme et pourra être partagé au travers de mon écrit.

Vous êtes libre d'évoquer ce que vous souhaitez.

Ici, je vous propose une trame avec de grands thèmes qui peut vous guider si vous le souhaitez :

– **L'adoption de votre/vos animal/animaux :**

Quand ? Pourquoi ? Comment ?

– **Le quotidien avec votre/vos animal/animaux :**

Que vous apportent-ils ? Comment vous sentez-vous avec lui/eux ? Rencontrez-vous des difficultés avec lui/eux ?

– **Le regard de l'Autre ( les proches, les passants, les travailleurs sociaux) :**

Qu'en pensez-vous ? Est-il, en règle général, positif ou négatif ?

– **L'accompagnement social :**

Que pensez-vous de l'accompagnement en hébergement qui est proposé aux personnes en difficultés propriétaires d'animaux ? Selon vous, est-ce adapté ?

– **Pour aller plus loin :**

Comment percevez-vous votre avenir avec votre/vos animal/animaux ?

Cette trame est un support, vous pouvez bien évidemment apporter d'autres éléments.

Je vous remercie pour votre participation !

## Annexe 2 : Le processus de désaffiliation

### Intégration par le travail

	<b>+</b>	<b>-</b>
<b>+</b>	<p style="text-align: center;"><b>Intégration</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Précarité « normale »</li> <li>- Désillusion et deuil non catastrophiques</li> <li>- L'anticipation de la perte ne ferme pas l'avenir</li> </ul> <p style="text-align: center;">(Souffrance qui permet de vivre)</p>	<p style="text-align: center;"><b>Assistance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Précarité compensée par des objets sociaux substitutifs</li> <li>- Symptômes psychiques réversibles (honte, découragement, inhibition, etc.)</li> <li>- Anticipation « ouverte » (souffrance qui empêche ou permet de vivre), selon l'environnement actuel et l'histoire du sujet.</li> </ul> <p style="text-align: center;">Le contrat narcissique tient : bonne santé possible</p>
<b>-</b>	<p style="text-align: center;"><b>Vulnérabilité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Précarité exacerbée</li> <li>- Désillusion et deuil problématiques</li> <li>- Anticipation catastrophique de la perte, peur de l'effondrement</li> </ul> <p style="text-align: center;">(Souffrance qui empêche de vivre, « stress », mélancolisation)</p>	<p style="text-align: center;"><b>Désaffiliation (exclusion)</b></p> <p style="text-align: center;">Auto exclusion de soi-même</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>—&gt; désubjectivation</li> <li>—&gt; troubles des comportements</li> </ul> <p style="text-align: center;">Réversibilité problématique Narcissisme négatif Souffrance qui empêche de souffrir Clinique « de la casse »</p>

**Insertion dans le lien social**

*Illustration 1: La souffrance psycho-sociale : regard de Jean Furtos, Santé conjugée, avril 2009*



### **Annexe 3 : La rencontre du binôme**

*[Je pense que c'est parce que depuis toute petite, ma mère adoptait tout le temps des animaux, mais elle les abandonnait très très vite et je me suis dis : « moi j'ai envie d'avoir un animal et j'ai envie de lui donner tout l'amour que j'ai voulu donner aux autres animaux que ma mère m'a enlevé »]* (Aurore, un chien)

*[Je ne sais pas, j'étais toute jeune, je sortais de foyer, de famille d'accueil et de la rue. Mon géniteur m'avait récupéré, je pensais repartir dans de bonnes conditions et puis au final, le sujet de l'animal est venu pour j'ai une compagnie. J'ai toujours été dans les foyers avec beaucoup de compagnie, donc la chienne est venue à ce moment là. Et heureusement qu'elle était là. Elle m'a aidé après tout ce que j'ai vécu.]* (Léa, deux chiens et un chat)

*[J'ai rencontré ma chérie qui avait une chienne et un chien.]* (Kal, deux chiens et un chat)

*[J'ai toujours grandi au milieu des animaux et j'ai toujours eu ce lien avec n'importe quel animal, petit ou grand, n'importe quelle race, j'ai ce lien avec eux. Avant d'avoir des animaux, j'ai fais du bénévolat à la SPA et ça m'a vachement aidé à comprendre ce qu'ils ressentaient, leurs vies, leurs malaises... J'ai adopté un chat, après un deuxième, après un chien, j'aime trop ça, c'est mon truc.]* (Ludivine, deux chats et un chien)

*[J'ai adopté mon chien il y a trois ans et demi. J'ai toujours voulu avoir un chien. Chez ma mère, il y avait des chiens et je faisais mes études avec des animaux. Quoi qu'il en soit moi j'ai toujours voulu travailler avec eux. D'un coup, je me suis retrouvé à la rue je me suis senti un peu seul, enfin... Tout ce que j'avais eu chez ma mère je l'ai perdu quand je me suis retrouvé tout seul, y compris les animaux, surtout les animaux en fait. J'ai toujours voulu avoir un chien, je m'en suis privé mes trois premières années de rue parce que je n'étais pas assez responsable, je n'étais pas capable de m'occuper de moi alors je ne pensais pas être capable de m'occuper d'un chien. Un jour il a fallu sauter le pas alors j'ai pris ma chienne et j'ai essayé de faire du mieux que je pouvais... Non, en réalité, j'ai eu un premier chien avant elle, son frère de la même portée mais je l'ai perdu.. À un moment, à*

*la rue, il y a des gens qui sont arrivés avec une meute de chiens et dans la meute, les chiots étaient malades, ils avaient la parvo. Mon chiot de l'époque l'a eu aussi ainsi que ma chienne ont attrapé la parvo. Le mien n'a pas survécu parce que je n'avais pas les moyens substantiels de m'occuper de lui alors que le maître de ma chienne, lui, il avait de quoi payer.] (Louis, une chienne)*

*[Pourquoi j'ai adopté mon chien ? La solitude et puis pas envie d'avoir d'enfant spécialement. J'ai toujours voulu avoir un chien depuis tout petit, j'en ai eu quand j'étais gamin donc ça s'est fait naturellement un soir. Quand je suis sorti de prison, je faisais la manche et un soir je suis tombé sur un mec qui était à la rue et qui avait des chiots, j'ai craqué sur les chiots. Il y a un lien qui s'est créé avec un chiot donc il me l'a offert. J'avais besoin d'une affection, d'un compagnon avec qui jouer, avec qui créer des liens et avec lui j'ai réussi à créer des liens forts. Le gars je l'ai aidé à surveiller les chiots, à trouver des squats, à avoir à manger. On a fait la manche ensemble, c'est pour ça qu'il me l'a donné. Il a vu que j'avais un amour fort pour le chiot, que vraiment c'était une évidence, j'avais besoin de ça.] (Sylvain, un chien)*

#### **Annexe 4 : L'éducation en rue**

*[C'est très compliqué à élever, à éduquer un chien. Ça demande beaucoup de temps, si t'es pas là il se sent abandonné : c'est un attachement de fou. L'éducation débute dès l'âge de 6 mois et jusqu'à 2ans et demi-3ans. Moi maintenant qui travaille, je ne peux plus trop éduquer mon chien qui a aujourd'hui un an et demi. Je l'ai éduqué aux câlins, bisous et jeux.]* (Kal, deux chiens et un chat)

*[Je me suis dit, c'était bête parce que j'étais jeune, je me suis dit : « voilà je vais avoir un chien, comme je vais l'aimer très fort, je vais savoir m'en occuper ». Mais en fait, non, il a fallu que j'apprenne plein de choses, on peut dire que j'ai grandi avec lui, j'ai lu des livres sur des comportementalistes et tout ça, pour apprendre parce qu'en réalité c'est complexe mais c'est bien, moi j'aime bien.]* (Aurore, un chien)

## **Annexe 5 : Les apports de l'animal**

*[J'ai toujours voulu être maman assez jeune donc c'est vrai qu'avoir un chien ça permet de se responsabiliser, d'avoir de la compagnie. (...) On a quelqu'un. C'est tout bête on se met à leur parler, on les traite vraiment comme nos enfants : c'est eux qui passent avant tout. (...) Ils apportent de tout : de la joie, du bonheur. Je ne sais pas comment dire mais c'est toujours bien le matin : on se réveille ; directement il faut s'en occuper et puis ils nous rendent l'amour qu'on leur donne tout simplement, c'est ça qui est bien.] (Léa, deux chiens et un chat)*

*[Les chiens c'est un paradis : ils sont présents dans les bons et mauvais moments, ils réfléchissent beaucoup, toujours là pendant toute leur vie, fidèles. (...) Ils m'apportent du bonheur, de la tendresse, de l'amour et un peu de chiantise mais c'est pas grave. Tout ce que t'apporte un bébé, c'est pareil. C'est le même bonheur. Ils sont tout mignons bébé, un peu chiant quand ils grandissent et après c'est bon.] (Kal, deux chiens et un chat)*

*[Un peu de tout : du réconfort, de la compagnie, tout ce que je ne veux pas pour moi, je le veux pour elle alors du coup... (Ma chienne représente) peut-être même un objectif. C'est plus un plaisir qu'une responsabilité, c'est parce que j'aime bien ça et pas parce que je le dois. Et à la rue, elle m'a permis de m'éloigner de certaines choses à certains moments. Elle m'a appris un peu qui j'étais. C'est mon bébé. (...) Ça aide toujours les gens d'avoir quelqu'un à qui se confier, tout dépend à quel point on est cinglé et à quel point on est capable de parler à son chien. Je pense que c'est bien, c'est toujours une présence quand on leur parle, quand on les regarde. On sent qu'ils comprennent, ils nous parlent pas mais ils ont toujours un avis bien tranché sur les choses et on sent que sans nous juger, ils sont toujours là pour nous. Quand on va pas bien, ils ne vont pas bien, quand on va bien, ils vont bien, ça paraît plutôt logique d'ailleurs. Ils sont tout aussi intelligents que nous. Einstein disait qu'on ne peut pas comparer un singe et un poisson parce qu'il y en a un qui monte aux arbres et l'autre qui nage, enfin au final on est tous aussi intelligents à notre manière.] (Louis, une chienne)*

*[Tu es toute la journée avec lui, tu joues avec lui, tu parles avec lui et puis quand ça ne va pas, c'est mon psychologue, je lui ai toujours parlé et j'ai toujours essayé de le rassurer. Quand ça ne va pas, je lui parle, c'est mon confident. J'ai quelqu'un à qui parler. Et je sais qu'il n'est pas con, il comprend. (...) c'est toute ma vie, je donnerais tout pour lui. (...) C'est mon bébé.]* (Sylvain, un chien)

*[L'animal ça m'a grave aidé, mes phobies sociales et tout. Avant les éducateurs s'ils ne m'emmenaient pas en voiture, je ne prenais pas le bus, ce n'était pas possible pour moi. Le fait d'avoir cet animal, je me suis dis « j'ai des responsabilités, il faut que je l'emmène chez le vétérinaire, il faut que je fasse les choses bien, donc pour l'emmener chez le vétérinaire je ne pourrai pas toujours compter sur les autres, si j'ai une urgence, il va falloir que je me débrouille par moi-même ». Petit à petit, j'ai recommencé à prendre le bus, j'ai recommencé à faire des choses bien et à avancer. Ils continuent de m'aider toujours, tous à leur manière. Mon chat, lui, est caractériel mais par contre quand moi je vais me mettre à pleurer parce que je ne suis pas bien, il va le sentir et il va venir vers moi avant même que je pleure et têter. Il va rester près de moi tant que je n'ai pas arrêté de pleurer. Après, la chienne, elle ressent beaucoup plus mes angoisses, c'est-à-dire que si on est dans la rue et qu'il faut passer par un endroit où il y a beaucoup de monde, elle va savoir me regarder, me canaliser et ensuite me faire passer au milieu du monde. Et la chatte, elle est encore petite, elle va plus être là dans le sens où j'ai juste un petit coup de mou ou elle sent que je cogite trop, c'est une mère câlin, ça ne se voit pas parce qu'elle est peureuse, mais c'est une mère câlin. Elle vient, elle va venir frotter sa tête sur moi jusqu'à ce que je m'intéresse à elle et que j'arrête de penser. Ils ont tous les trois une manière différente de m'aider, comme moi je peux les aider. C'est donnant-donnant. Mais c'est vrai qu'ils ressentent vachement ce que je ressens.]* (Ludivine, un chien et deux chats)

## Annexe 6 : Pour l'insertion professionnelle

Yann (ES) évoque sa pratique professionnelle au travers de la situation de Nicolas SDF propriétaire d'une chienne Belle. Les noms ont été modifiés.

*[Si on accueille Nicolas avec sa chienne c'est qu'on prend en compte ce lien, cet attachement avec Belle. Après il faut réussir à construire avec lui un parcours d'insertion à tous les niveaux mais sans que Belle soit un frein. C'est-à-dire qu'il faut pouvoir aller vérifier avec lui que Belle est capable de rester sur des temps de journée seule dans le logement qu'il occupe parce que quand tu viens de la rue, ils passent H24 ensemble, donc c'est important que Belle soit capable de rester seule. Si elle n'en est pas capable, est ce que lui a des ressources à côté, amis ou familles, qui le temps d'une journée, peuvent s'en occuper. Je pense que ça c'est l'une des premières choses. Il ne faut pas que l'animal devienne un frein à une insertion et que la personne dise « non je ne peux pas aller bosser parce que Belle est là ». Après, effectivement, si elle est malade bien sûr qu'on peut prendre du temps pour l'emmener chez le véto mais pas que d'une manière générale ça l'empêche de faire quelque chose.] Yann (ES)*

*[Dans l'accompagnement, quand les personnes travaillent, malheureusement ça ne fait pas partie de mes missions mais je le fais « va au boulot, sois rassuré, ton animal je vais le sortir. Tu peux y aller, moi je vais le promener ». Parce que malgré tout, il y a beaucoup de maîtres qui pensent à ça ou qui sont très anxieux de se séparer de leur animal. Certains ont leur animal depuis cinq ou six ans et maximum ils ont dû s'en séparer trois heures et ils sont du coup hyper inquiets. Nous ici, nous accueillons des personnes qui avant vivaient dans la rue des années et d'un seul coup aussi l'animal se retrouve enfermé, il n'est plus en rue et il se retrouve tout seul. Il y a alors des aboiements donc les maîtres stressent, ils se disent « comment ça va se passer ? » « je vais déranger » « et mon animal, il ne va pas être bien », ils peuvent alors culpabiliser et penser qu'ils ne peuvent pas aller travailler, alors qu'en soit pour l'animal il n'y aura pas de soucis. Aussi, pour faire marcher l'esprit de groupe, on a mis en place des systèmes de permanences. Au départ, cela concernait que ceux qui avaient des chiens. L'idée était : un pour un. Donc par exemple « là moi tu me demandes de garder ton chien parce que tu vas au boulot, alors ok mais dans ce cas là quand j'irai faire mes courses ou partir quelques heures, c'est toi qui*

*me le gardera ». Et puis finalement, ça a bien fonctionné comme ça, c'est vrai que ça joue énormément sur la confiance, refaire confiance à l'autre, car ça veut dire que tu donnes les clés de chez toi pour que la personne sorte ton animal. Ça a fait bosser l'esprit de groupe. Au final, les personnes qui n'ont pas d'animaux ont dit « on pourrait pas nous aussi participer à ça ? Parce que parfois on s'ennuie l'après-midi, on pourrait les garder aussi. Et puis balader les chiens c'est plutôt cool. ». Donc des personnes qui ne sont au départ pas forcément en lien, la personne donne les clés pour que l'autre personne sorte le chien. Quand il rentre le soir du travail, il lui rend les clés « alors ça a été la journée aujourd'hui ? Il n'a pas trop été chiant ? » « Oh bah non et puis tiens je l'ai nourri etc » donc il y a, à travers l'animal, presque des relations d'amitiés qui sont créées.] Manon (ASS)*

## Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé

**Toi et moi, avec ou sans toit  
« Comment accompagner les personnes en situation de rue propriétaires  
d'animaux ? »**

Vagabonds, mendiants, quel que soit le terme utilisé, dans chaque ville de France se trouvent des personnes en situation de rue.

Entre ruptures des liens, familiaux, sociaux, souvent dépourvues de travail et sans logement, ces personnes dites sans-domicile fixe (SDF) se retrouvent confrontées à des situations extrêmes et à l'insécurité de la rue. Pour faire face à cette adversité, nombreux sont ceux qui adoptent un animal ou parfois plusieurs et la majorité du temps des chiens. De ces rencontres Homme-Animal vont naître des binômes inséparables qui vont s'entraider au quotidien. Si la présence de l'animal renforce souvent la stigmatisation, elle est aussi source de motivation pour sortir de la rue. Ensemble, toujours et pour toujours. Pourtant, face aux difficultés d'accueil des animaux notamment en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), ces personnes vont se retrouver en grandes difficultés et face à un cruel dilemme : choisir entre un logement et accompagnement social ou leurs animaux. Conscients de cette impasse, certains CHRS ouvrent leurs portes à ces binômes de la rue, ce qui leur demande d'imaginer de nouvelles réponses. À travers la médiation animale, le partenariat avec des professionnels du monde animal, il devient possible de construire un accompagnement de la personne et de son animal afin de parvenir à une insertion socio-professionnelle.

**IRTESS**

**Institut Régional Supérieur du Travail Educatif et Social de Bourgogne  
2, rue Professeur Marion – 21000 DIJON**

## Mots-Clés :

Personne SDF, exclusion, animaux, binôme Homme-Animal, CHRS, accompagnement, médiation animale, insertion.